

Et si vous
preniez l'air...
pour chauffer l'eau ?

aéromax®



JUSQU'À
70%
D'ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE



Notice d'installation et d'utilisation

Instruction manual
Instrucciones de instalación y de utilización

ÉQUIPÉ

ACI
hybride

NF
LCIE
ELECTRICITE
Performance

Aéromax VMC

CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE SUR AIR EXTRAIT
EXHAUST AIR HEAT PUMP WATER HEATER
TERMO TERMODINÁMICO PARA AIRE DE EXTRACCIÓN

SCHÉMA ÉLECTRIQUE POUR LA MISE EN SERVICE DE VOTRE CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE

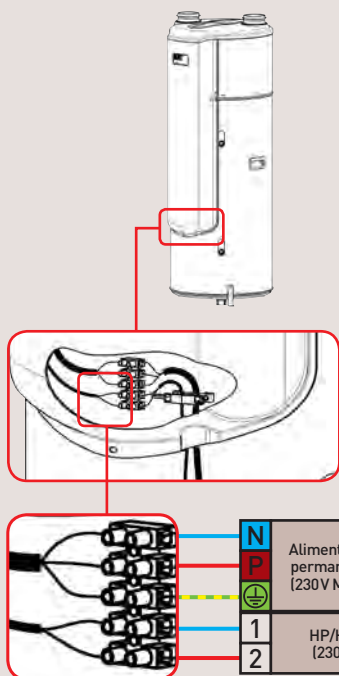
	Câbles d'alimentation	Protection disjoncteur
Alimentation permanente	3 x 1,5 mm ² Rigide	16 A
Alimentation heures creuses (HC/HP)	2 x 0,75 mm ²	2 A

Afin d'assurer la protection contre la corrosion de la cuve, **le chauffe-eau doit être alimenté en permanence.**

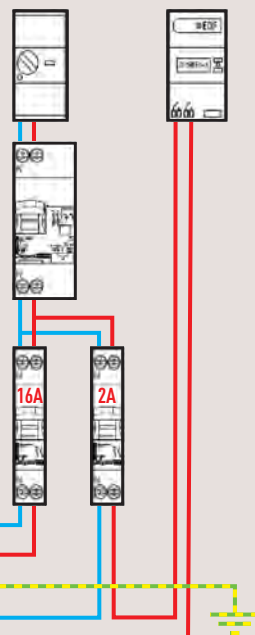
Pour plus d'informations, veuillez vous reporter aux sections "Raccordements électriques" de la notice.

Nota : Dans certains cas où il est difficile d'établir une deuxième ligne d'alimentation, il est possible de remplacer le contact Heures Creuses/Heures Pleines d'EDF par une horloge qui sera programmée suivant la tarification en vigueur sur le lieu d'installation.

CHAUFFE-EAU



RACCORDEMENT À RÉALISER



Pour que le fonctionnement Heures Creuses/Heures Pleines soit actif, mettre ce paramètre sur **ON** dans le menu des réglages (voir chapitre "Instructions à destination de l'installateur").

Pour plus d'informations, veuillez vous reporter au chapitre "Raccordements électriques".

◀ SOMMAIRE ▶	1
◀ RECOMMANDATIONS IMPORTANTES ▶	2
◀ PRESENTATION DU PRODUIT ▶	3
◀ INSTALLATION ▶	6
◀ RACCORDEMENT HYDRAULIQUE ▶	8
◀ RACCORDEMENT AERAULIQUE, RESEAU VMC ▶	9
◀ RACCORDEMENT ELECTRIQUE ▶	14
◀ MISE EN SERVICE ▶	16
◀ INSTRUCTIONS A DESTINATION DE L'UTILISATEUR ▶	17
◀ INSTRUCTIONS A DESTINATION DE L'INSTALLATEUR ▶	21
◀ RECOMMANDATIONS – MAINTENANCE & DEPANNAGE ▶	24
◀ DIAGNOSTIC DE PANNE A L'USAGE DU PROFESSIONNEL ▶	27
◀ SERVICE APRES-VENTE ▶	29
◀ CHAMP D'APPLICATION DE LA GARANTIE ▶	29
◀ CONDITIONS DE GARANTIE ▶	30
◀ RECOMMANDATIONS APPROUVEES PAR LE GROUPEMENT INTERPROFESSIONNEL DES FABRICANTS D'APPAREILS MENAGERS (GIFAM) SUR LA BONNE INSTALLATION ET UTILISATION DU PRODUIT ▶	31

◀ Recommandations importantes ▶

Transport & Stockage

Le produit peut être incliné sur une face à 90°. Cette face est clairement indiquée sur l'emballage du produit par une signalétique de couleur verte. Il est interdit d'incliner le produit sur les autres faces (signalétique de couleur rouge). Un indicateur d'inclinaison permet de vérifier si le produit a été transporté et manipulé conformément à nos recommandations. Nous vous recommandons d'être vigilant au respect des présentes consignes. En effet, notre garantie commerciale ne s'appliquera pas si l'indicateur d'inclinaison est rouge. Notre responsabilité ne saurait être engagée pour tout défaut du produit résultant d'un transport ou d'une manutention du produit non conforme à nos préconisations.



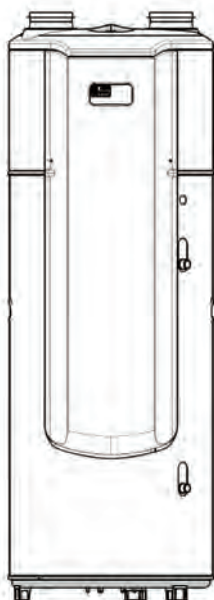
Il est formellement interdit de gerber ce produit.

Positions acceptées

Couché sur l'arrière



Debout



Positions interdites

Couché sur le côté



Couché sur la face avant



A l'envers



Consignes de sécurité

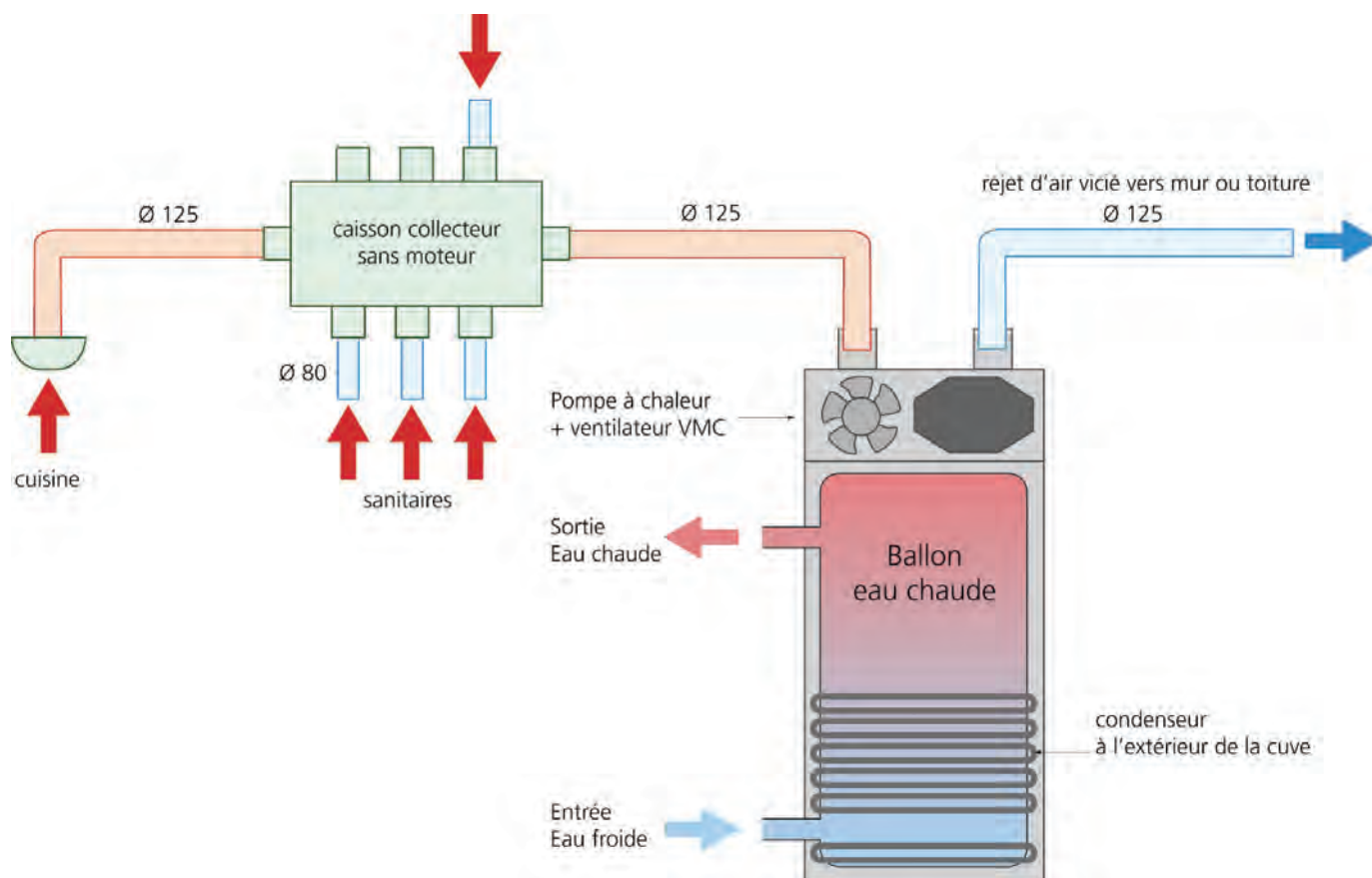
Les travaux d'installation et de mise en service sur les chauffe-eau thermodynamiques peuvent présenter des dangers en raison de hautes pressions et de pièces sous tension électrique.

Les chauffe-eau thermodynamiques doivent être installés, mis en service et entretenus par un personnel formé et qualifié uniquement.

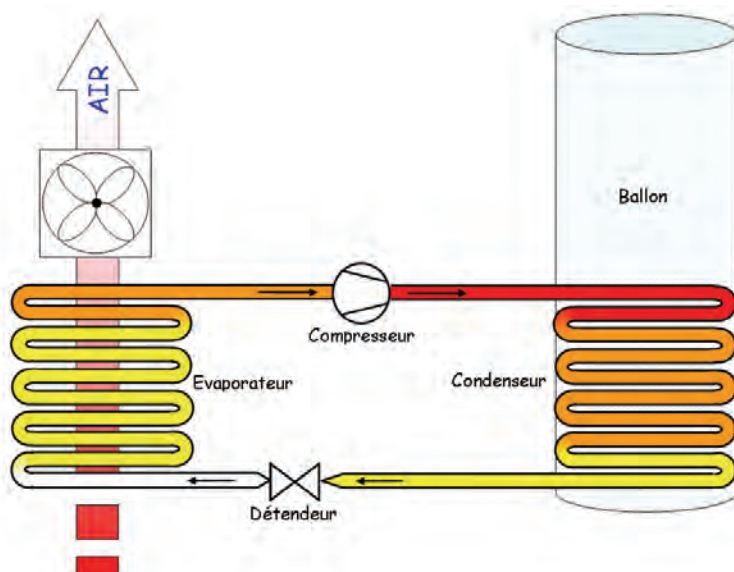
◀ Présentation du produit ▶

Principe de fonctionnement

Le chauffe eau sur air extrait est un produit 2 en 1 regroupant les fonctions de ballon d'eau chaude sanitaire (ECS) et de ventilation mécanique contrôlée (VMC).



Les calories de l'air chauffé extrait du bâtiment sont utilisées pour la production d'eau chaude. Le réfrigérant contenu dans la pompe à chaleur effectue un cycle thermodynamique lui permettant de transférer l'énergie contenue dans l'air extrait vers l'eau du ballon.



L'air traverse l'appareil à l'aide d'un ventilateur, aérant les différents organes dont l'évaporateur.

Au passage dans l'évaporateur, le réfrigérant s'évapore et prélève des calories à l'air aspiré.

Le compresseur comprime le réfrigérant ce qui l'amène à une température plus élevée.

Cette chaleur est transmise par le condenseur à l'eau sanitaire stockée dans le ballon.

Le réfrigérant se détend dans le détendeur thermostatique et se refroidit. Il est alors de nouveau prêt à recevoir de la chaleur dans l'évaporateur.

Caractéristiques techniques

Dimensions	mm	H 1651 x l 588 x P 626
Poids à vide	kg	90
Capacité de la cuve	L	200
Raccordement eau chaude /eau froide		3/4 ''
Protection anti-corrosion		ACI Hybride
Pression d'utilisation maximale	bar	10
Raccordement électrique (tension / fréquence)		230 V monophasé 50 Hz
Puissance nominale absorbée par PAC	W	400
Puissance absorbée par appoint électrique	W	1800
Plage de réglage de la température de l'eau par pompe à chaleur	°C	45 à 62 (réglage usine à 55°C)
Plage de température d'utilisation de la pompe à chaleur (température de l'air extrait)	°C	5 à 35
Débit d'air en configuration gainé sur la VMC	m3/h	35 à 265 m3/h
Pression d'aspiration	Pa	60 à 180 (110 réglé en usine)
Fluide frigorigène	-/kg	R134a* / 0,7
Charge en fluide rapportée au volume d'eau	Kg/L	0,00375
Performances certifiées à 20 °C d'air (CDC LCIE 103-15B) **		
▪ A un débit d'air de 150 m³/h		
Coefficient de performance (COP)		3,10
Pes	W	29,1
Temps de chauffe (tr)	h. mn	12.59
Température de référence (Tref)	°C	53,0
▪ A un débit d'air de 35 m³/h		
Coefficient de performance (COP)		2,59
Pes	W	32,2
Temps de chauffe (tr)	h. mn	16.42
Température de référence (Tref)	°C	53,1
Produit certifié NF Electricité Performance		
Puissance acoustique ***	dB(A)	51
Pression acoustique à 2 mètres en champ libre PAC + VMC	dB(A)	34
Pression acoustique à 2 mètres en champ libre VMC seule	dB(A)	27

* Le GWP (Global Warming Potential) du R134a est de 1350.

** Performances mesurées pour un chauffage du contenu de 10°C à 54°C lorsque l'air aspiré est à 20°C et une humidité relative de 37 %, selon le cahier des charges de la marque NF Electricité Performance LCIE 103-15B des chauffe-eau thermodynamiques autonomes à accumulation (basé sur la norme EN16147) en profil de soutirage L.

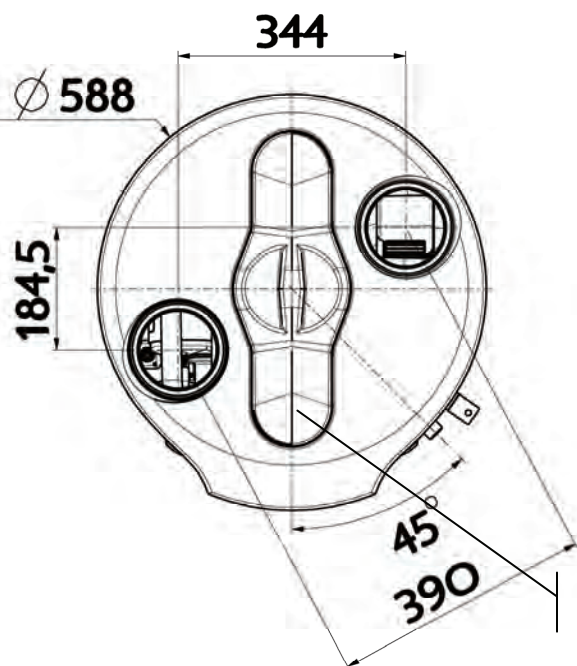
*** Mesure réalisée dans une chambre semi-anéchoïque sur double plan réfléchissant selon IEC 60704-1 par un laboratoire certifié, valeur moyenne pour une chauffe de 15°C à 62°C, débit d'air 90 m3/h, produit gainé

Cet appareil est conforme aux directives 2004/108/CEE concernant la compatibilité électromagnétique et 2006/95/CEE concernant la basse tension.

Tableau d'aide au choix de la température de consigne en fonction du nombre de personnes et du confort souhaité (valeurs données à titre indicatif)

	Nombre de personnes	Scénario	Réglage de consigne si fonctionnement permanent	Réglage de consigne si fonctionnement HC/HP
CONFORT	1 à 4	6 x  + usages lavabos	51°C	51°C
	5	7 x  + usages lavabos	51°C	55°C
	6	8 x  + usages lavabos	51°C	62°C
CONFORT++	1 à 2	1 x  + 1 x  + usages lavabos	51°C	51°C
	3	3 x  + 1 x  + usages lavabos	51°C	51°C
	4	2 x  + 1 x  + usages lavabos	51°C	62°C
	5	4 x  + 1 x  + usages lavabos	62°C	-

Dimensions / composants



Entrée air Ø 125 mm

Sortie air Ø 125 mm

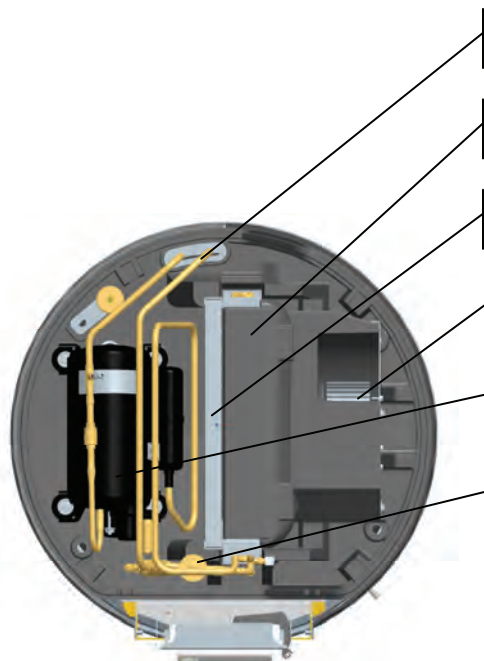
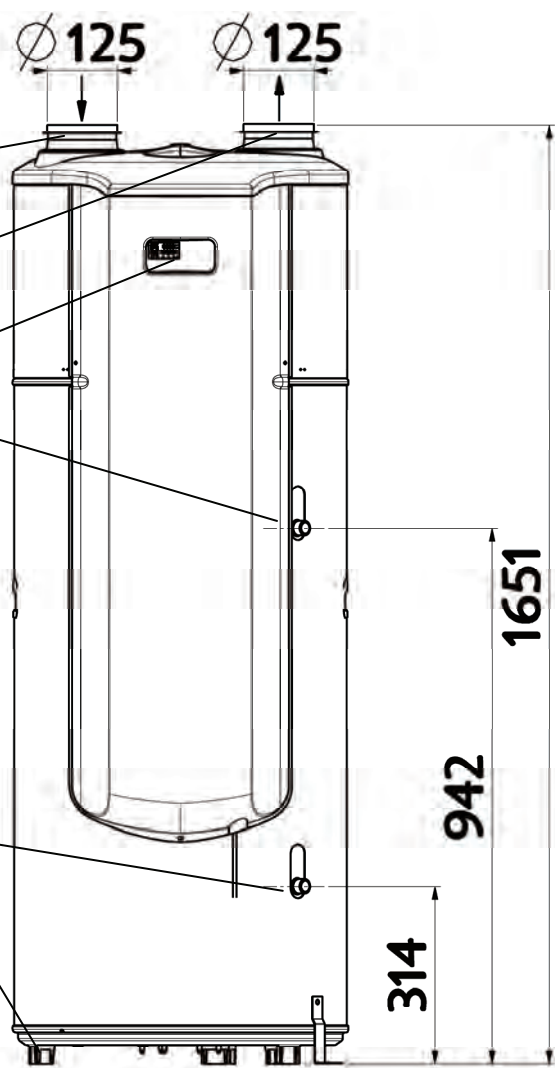
Régulation électronique

Sortie eau chaude

Trappe à filtre

Entrée eau froide

Pieds fixes



Tube condenseur

Evaporateur

Filtre

Ventilateur

Compresseur

Détendeur

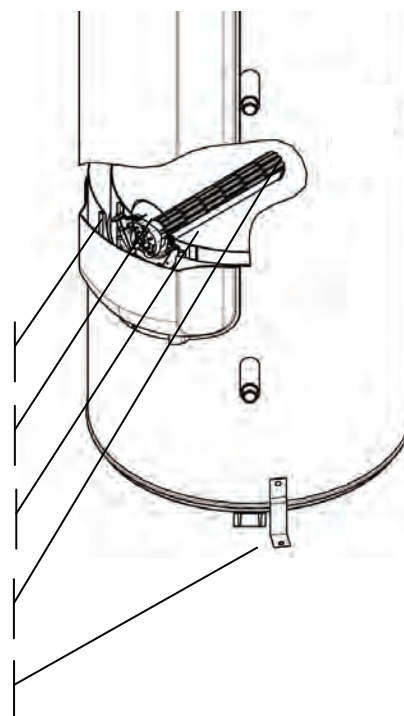
Isolation

Cuve émaillée

Résistance stéatite

Anode titane à courant imposé

Patte de fixation poste fixe



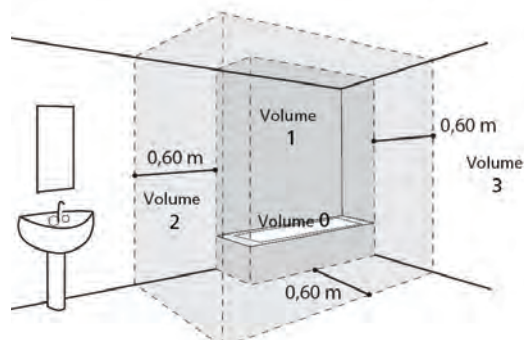
◀ Installation ▶

Choix du lieu d'installation

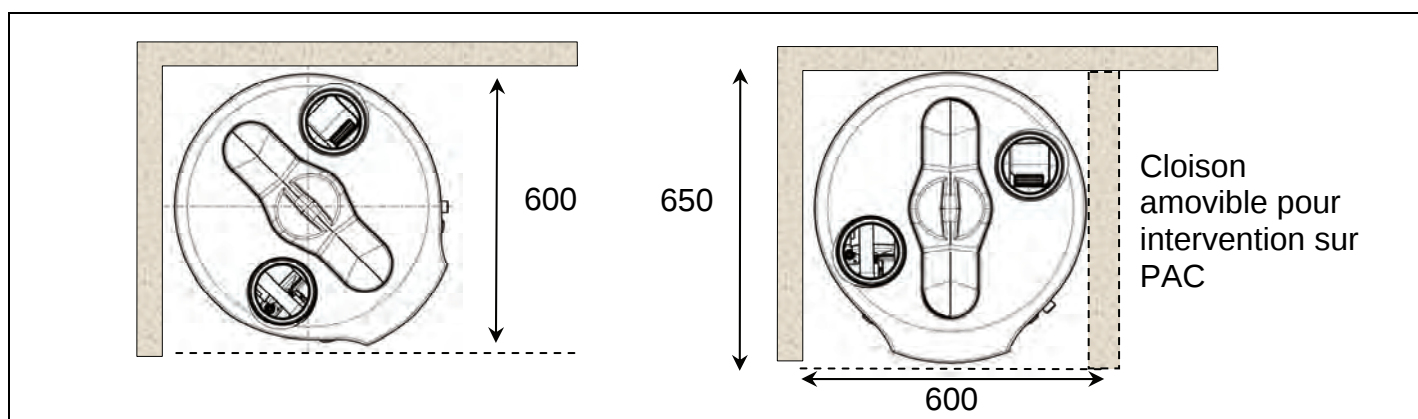
Ce que nous vous recommandons

Le lieu d'installation doit répondre aux critères suivants (selon NFC 15-100) :

Le chauffe-eau doit être installé dans le volume 3 ou hors volume.



Résistance du plancher support	Tenue à une charge 400 kg minimum sur la surface du chauffe-eau
Type de local	Local au minimum hors gel Local conseillé = volume habitable (les déperditions thermiques du ballon ne sont pas perdues) Eviter la proximité des pièces de nuit pour le confort sonore Isolation phonique complète (porte comprise) du placard à prévoir si installation à proximité d'une pièce de nuit
Exemples de local	Cellier, arrière cuisine, placard dans l'entrée, lingerie
Volume du local	Pas de restriction (chauffe eau gainé)
Température de l'air extrait mini/maxi	5 à 35°C
Espace disponible sur les côtés du chauffe-eau	Laisser au minimum 5 cm tout autour du chauffe eau pour les opérations de maintenance
Hauteur sous plafond	Minimum 2 mètres (changement du filtre par le dessus)
Encombrement	600 x 600 (l x P), voir schéma ci-dessous pour intégration placard



Ce qui est interdit ou non conseillé

Eviter l'aspiration de locaux poussiéreux (atelier de bricolage, cave avec terre battue...) : risque d'encrassement rapide de l'évaporateur et d'arrêt de la pompe à chaleur.

Ne pas puiser d'air contenant des solvants ou des matières explosives.

Ne pas raccorder l'appareil à des hottes évacuant de l'air gras ou pollué.

Ne pas installer le chauffe-eau dans un local soumis au gel.

Mise en place du produit

Amener le chauffe-eau à l'endroit de l'installation définitive.	
Retirer le film plastique ainsi que les cornières en carton	
Coucher l'ensemble palette + produit sur la face ayant une palette bois avec cales cartons.	

Le chauffe-eau est fixé à la palette par 3 vis à tête hexagonale. Dévisser les 3 vis à tête hexagonales situées sous la palette. Le chauffe-eau peut maintenant être désolidarisé de la palette en le faisant basculer	
---	--

	MAXIMUM !
	Le chauffe eau doit être installé sur un sol lisse et horizontal. Si ce n'est pas le cas, il doit être mis de niveau en le calant au niveau des patins support. Sans cette précaution, on peut rencontrer des problèmes d'évacuation de condensats et donc de givrage. Le chauffe eau doit obligatoirement être fixé au sol à l'aide de la patte de fixation prévue pour cet usage (conformément à l'article 20 de la EN 60335-1). Le chauffe-eau doit être installé dans un endroit facile d'accès pour permettre son entretien et son démontage.

◀ Raccordement hydraulique ▶

Avant de procéder au raccordement hydraulique, il est absolument indispensable de bien nettoyer les tuyauteries d'alimentation afin de ne pas risquer d'introduire dans la cuve du chauffe-eau des particules métalliques ou autres.

 Installer un bac de rétention sous le chauffe-eau lorsque celui-ci est positionné dans un faux-plafond, des combles ou au dessus de locaux habités. Une évacuation raccordée à l'égout est nécessaire.

L'installation d'un bouclage sanitaire n'est pas autorisée : une telle installation provoque une destratification de l'eau dans le ballon et a pour conséquence un manque d'eau chaude. De plus, un bouclage sanitaire réduira fortement les performances de la pompe à chaleur.

Raccordement eau chaude :

 Il est obligatoire d'équiper le piquage eau chaude d'un raccord diélectrique (fourni avec l'appareil). Ne pas raccorder directement aux canalisations en cuivre le piquage eau chaude afin d'éviter les couples galvaniques fer/cuivre.

En cas de corrosion des filetages du piquage eau chaude non équipé de cette protection, notre garantie ne pourrait être appliquée.

 La réglementation française impose, dans les pièces destinées à la toilette, une température maximale de l'eau chaude sanitaire à 50° C maximum au point de puisage. Dans les autres pièces, la température de l'eau chaude sanitaire est limitée à 60° C aux points de puisage.

Dans le cas d'utilisation de tuyaux en matière de synthèse (ex : PER), la pose d'un régulateur thermostatique en sortie de chauffe-eau est obligatoire. Il doit être réglé en fonction des performances du matériau utilisé.



Raccordement eau froide :

 L'installation doit être effectuée à l'aide d'un groupe de sécurité horizontal ou coudé taré à 7 bars (non fourni), neuf, portant le marquage NF (norme NFD 36-401) raccordé sur le piquage eau froide du chauffe-eau.

 Aucun organe (vanne d'arrêt, réducteur de pression...) ne doit être placé entre le groupe de sécurité et le piquage eau froide du chauffe-eau, à l'exception d'une canalisation de cuivre.

Il est interdit de raccorder un flexible souple entre le chauffe eau et le groupe de sécurité.

Il est normal que de l'eau coule du groupe de sécurité pendant la chauffe (cela peut représenter 2 à 3% de la capacité du chauffe-eau). Il est donc nécessaire de prévoir le raccordement aux eaux usées.

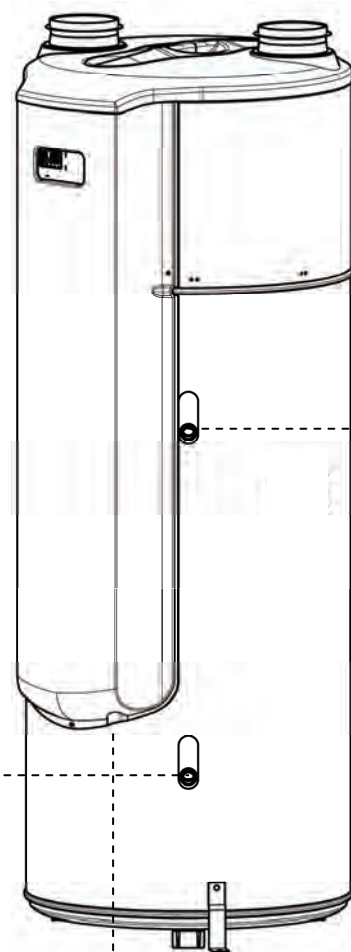
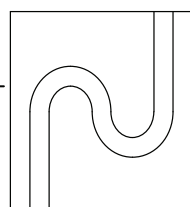
Quel que soit le type d'installation, elle doit comporter un robinet d'arrêt sur l'alimentation d'eau froide, en amont du groupe de sécurité.

L'installation doit comporter un réducteur de pression si la pression d'alimentation est supérieure à 5 bars. Le réducteur de pression doit être installé au départ de la distribution générale. Une pression de 3 à 4 bars est recommandée.



Evacuation des condensats :

 Le refroidissement de l'air circulant au contact de l'évaporateur entraîne la condensation de l'eau contenue dans l'air du local aspiré.



◀ Raccordement aéraulique, réseau VMC ▶

Selon l'humidité de l'air, il peut se former jusqu'à 0,25 litres/heure de condensats. L'écoulement de ces condensats ne doit pas être réalisé de manière directe à l'égout, car les vapeurs d'ammoniac qui refoulent de l'égout pourraient endommager les pièces de la pompe à chaleur. **Il est donc impératif d'aménager un siphon d'écoulement avec le tube des condensats et de le charger en eau.**

Généralités

La performance énergétique du chauffe-eau à pompe à chaleur est liée à la température de l'air aspiré. Plus l'air aspiré est chaud, meilleur est le COP (Coefficient de Performance).



Le chauffe-eau ne doit en aucun cas prélever l'air dans un local chauffé (en dehors des pièces humides en mode VMC). Ceci nuirait à la performance globale, l'appareil puisant alors des calories produites par un autre système de chauffage.

Raccordement des gaines sur le CHOD

Les gaines doivent obligatoirement être fixées sur le chauffe-eau à l'aide de vis, de rivets ou de ruban adhésif. Pour cette dernière solution, le ruban adhésif doit être choisi dans le catalogue du constructeur et adapté au type de gaine retenu (respect de la norme 60 335-1 art 22.11).

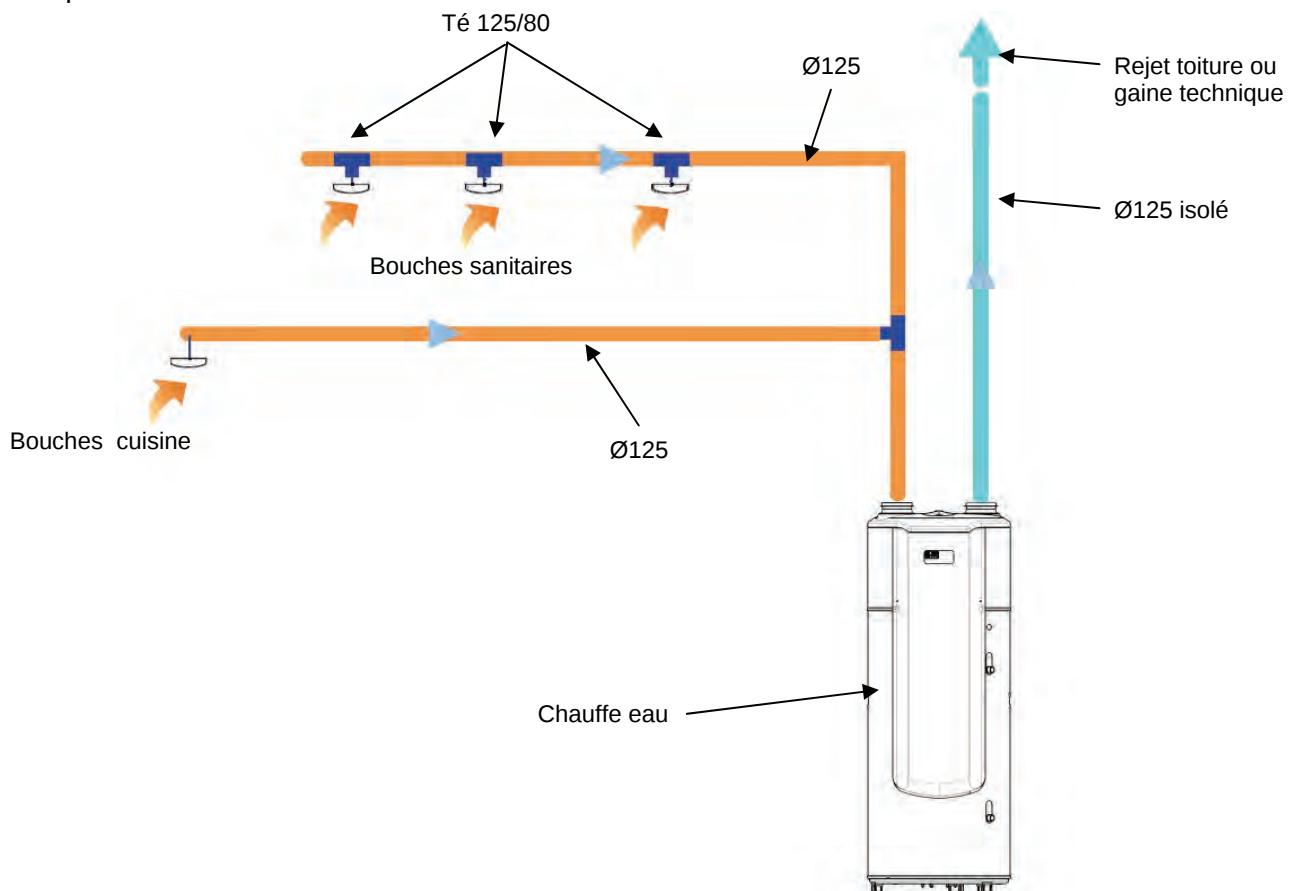
Une parfaite étanchéité à l'air doit être assurée à chaque connexion aéraulique. Sans cela, le risque est un manque de ventilation du logement, un manque d'eau chaude sanitaire, et une surconsommation du chauffage l'hiver.

Contraintes sur le réseau VMC

Le réseau VMC complet (nombre d'entrées d'air, nombre de bouches d'extraction, longueurs et diamètres des canalisations) peut faire l'objet d'une étude par le service avant-vente ou à l'aide d'un logiciel fourni par le constructeur, si la configuration le nécessite (complexité, distances limites, etc ...).

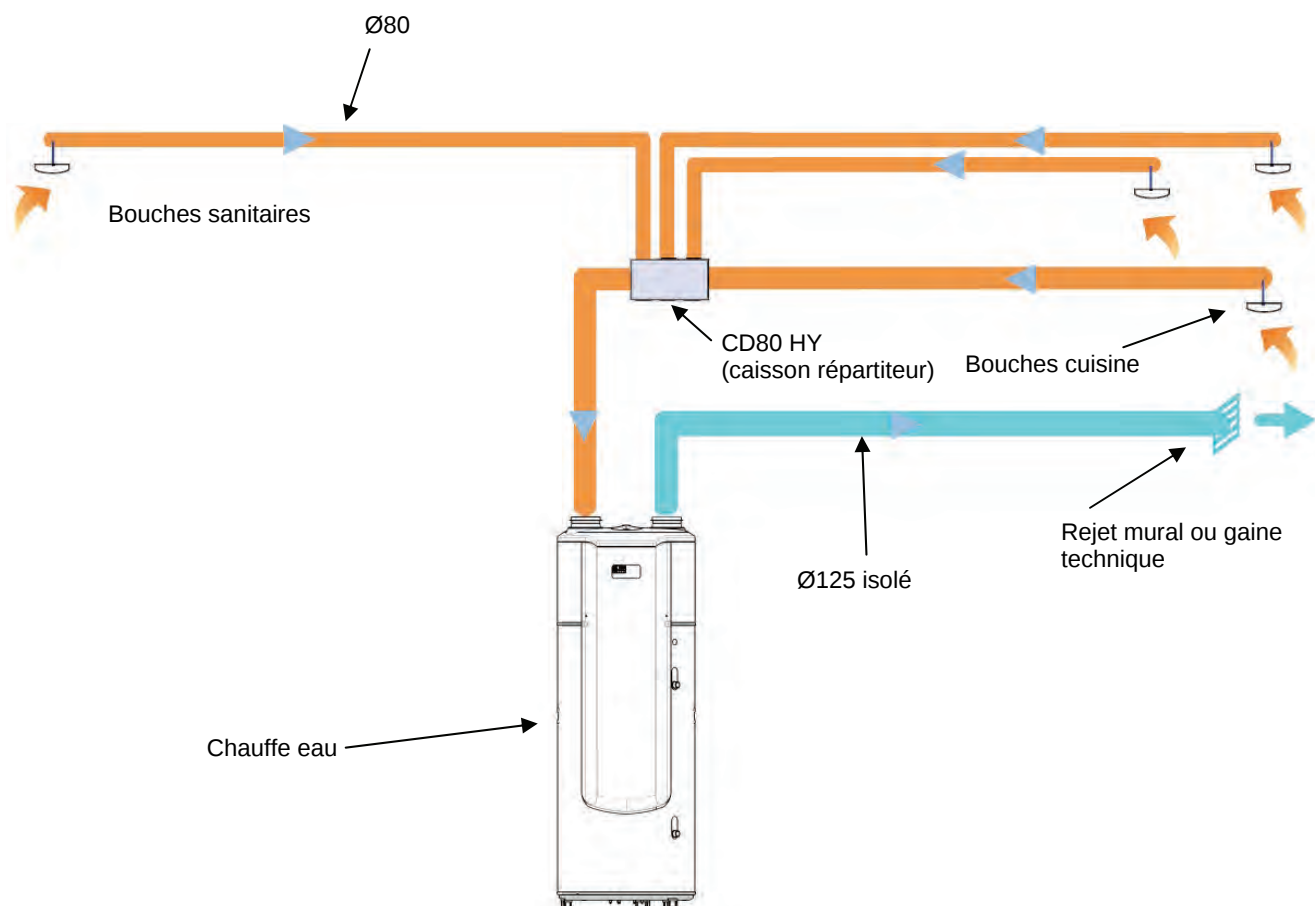
Schémas de principe de réseaux VMC pour maison individuelle :

Exemple de réseau linéaire :



Schémas de principe de réseaux VMC :

Exemple de réseau pieuvre :



Configuration d'installation :

➤ Conduits :

N'utiliser que la longueur de conduit nécessaire, éviter les coudes inutiles.

Dans le cadre d'une installation en combles non chauffés, ne pas écraser le conduit. Les parties rectilignes doivent être étirées sans être tendues afin d'éviter les phénomènes de résonance.

➤ Rejet :

-Le rejet doit obligatoirement être raccordé à l'extérieur avec un accessoire offrant peu de résistance au passage de l'air. Utiliser de préférence les chapeaux de toiture référence CPR 125 A ou R, CT 125 ardoise ou CT 125 tuile. Pour une sortie d'air murale, utiliser de préférence ME 125 ou GAP 125.

L'ensemble de ces références est décrit dans l'avis technique "Système de ventilation mécanique hygroréglable" associé au produit.

-Dans le cas d'une installation collective, le réseau est raccordé à la gaine technique via un té correspondant au diamètre de la gaine principale.

➤ Bouches :

Les bouches d'extraction doivent être placées en hauteur (mini recommandé 1,80 m) uniquement dans les pièces techniques (cuisine, sanitaires) et distantes d'au moins 20 cm d'un obstacle (angle de mur, meuble,...).

Type de gaines à utiliser dans un réseau en combles non chauffés.

Utiliser impérativement de la gaine isolée.



Epaisseur de l'isolation pour le réseau : 50 mm afin de conserver un maximum de calories jusqu'au chauffe-eau.
La garantie de la cuve contre la corrosion est subordonnée à l'utilisation d'une gaine isolée minimum 25 mm sur le rejet.



Type de gaines à utiliser dans un réseau en volume chauffé.

A utiliser dans des combles aménagés, dans le cas de passage en apparent ou au dessus d'éléments aménagés ou pour passage en faux-plafonds.



Pour le rejet, utiliser de la gaine isolée de 25 mm.
La garantie de la cuve contre la corrosion est subordonnée à l'utilisation d'une gaine isolée minimum 25 mm sur le rejet.



De la gaine polyéthylène peut également être utilisée dans cette configuration (y compris sur le rejet).



Bouches :

Utiliser des bouches de type :

	Type de pièce	Réf pavillon
Bouches hygroréglables	Cuisine SdB WC	BHPC BHP SDB PBWC ou PB 80A15 PN PB 80 A30PN
Bouches autoréglables	Cuisine SdB WC	BCET + manchon PB 80 A 30 PN PB 80 A 15 PN

Se reporter aux avis techniques pour la répartition des bouches et entrées d'air hygroréglables.

L'alimentation de la bouche cuisine s'effectue par un câble à deux conducteurs, il est à encastrer dans la bouche par l'arrière de la platine support.

Après avoir retiré le corps de la bouche, passez les câbles par l'ouverture aménagée et raccordez-les sur le bornier.

A la première mise sous tension, la bouche passe automatiquement en grand débit.

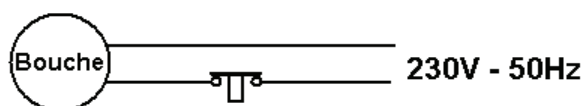
Les circuits d'alimentation des bouches devront être repérés sur le tableau électrique afin de pouvoir couper le courant en cas d'intervention sur les bouches.

La platine électronique et l'actionneur électrique sont en permanence sous tension, un bouton poussoir à ouverture permet d'enclencher le passage au débit maximum d'extraction.



➤ Câblage des bouches électriques :

L'alimentation est faite par l'intermédiaire d'un bouton poussoir à ouverture (normalement fermé) réservé à cet usage. La bouche passe au débit maximum d'extraction après 40 secondes pour une durée de 30 minutes environ.



BOUCHE A DETECTION

➤ Câblage des bouches à pile :

Pas de branchement sur le secteur. L'alimentation est faite par trois piles alcalines LR06 ou AA.

Pour les bouches à piles sans détection, câblage du bouton poussoir à fermeture (normalement ouvert).

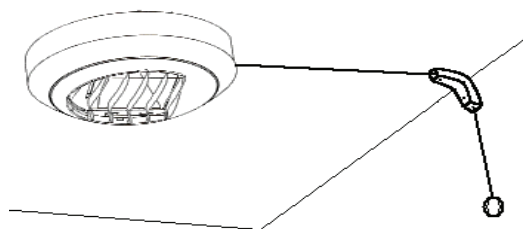


Pour les bouches à détection de présence :

Placer la lentille de détection toujours en direction de la porte et vers le bas.

Le volet s'ouvre dès détection d'un mouvement et reste ouvert 30 minutes environ.

➤ Installation des bouches à cordelette :

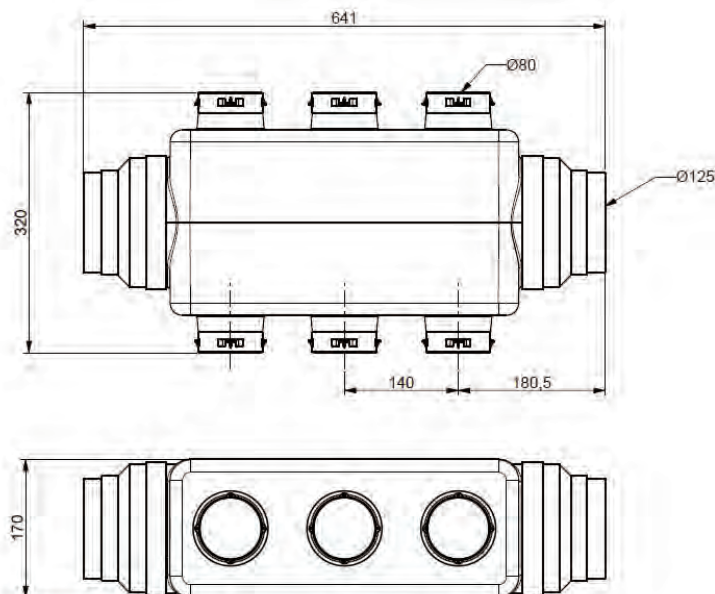
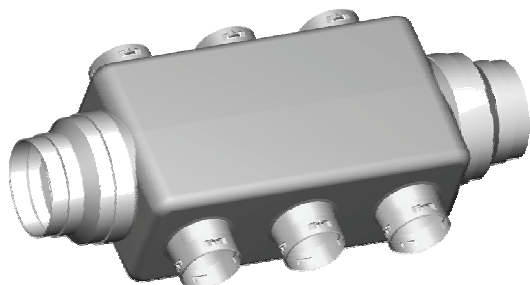


Pour les bouches équipées d'un cordon de commande et montées au plafond, il est préférable de monter un renvoi d'angle (RAB) afin d'éviter que le cordon ne pende sous la bouche.

La platine support de la bouche doit impérativement être vissée au mur.

➤ Les autres bouches type PB80A15-30 PN fonctionnent de manière autorégulée

Caisson répartiteur CD 80 HY pour réseaux pieuvres hygroréglables :



Les piquages Ø 125 servent au raccordement de la bouche cuisine et à la liaison vers le chauffe eau.
Les piquages Ø 80 servent au raccordement des sanitaires.

Les piquages non utilisés doivent impérativement être bouchés.

Réglages / mise en service :

Une fois l'installation terminée, effectuer les vérifications suivantes :

	En hygroréglable	En autoréglable
Au débit minimal	Vérifier que la pression aux bouches d'extraction est comprise entre 80 et 160 Pa à l'aide d'un manomètre	Vérifier que la pression aux bouches d'extraction est comprise entre 50 et 160 Pa à l'aide d'un manomètre
Au débit maximal	Activer le grand débit cuisine, vérifier que la pression à la bouche cuisine est supérieure à 70 Pa	Activer le grand débit cuisine, vérifier que la pression à la bouche cuisine est supérieure à 70 Pa

Sinon, ajuster la pression sur la régulation électronique (voir chapitre « Instructions à destination de l'installateur »).

Entretien :

Bouches d'extraction : deux fois par an au minimum

- Retirer le corps de la platine. La platine solidaire du conduit ne doit pas être déposée.
- Nettoyer le corps de la bouche à l'eau savonneuse sans démonter le volet.
- Vérifier les piles pour les bouches à détection.
- Remonter le corps sur la platine.

Filtre : Le filtre de protection de l'évaporateur est à vérifier au moins deux fois par an et à changer si nécessaire. Pour cela, le filtre usagé doit être remplacé par un filtre équivalent du constructeur. Le filtre est accessible par la trappe d'accès sur le dessus de l'appareil (voir chapitre « Maintenance et dépannage »).

◀ Raccordement électrique ▶

Ne jamais alimenter électriquement et directement l'élément chauffant.



Attention : le chauffe-eau ne doit être raccordé électriquement qu'après son remplissage en eau.



Le chauffe-eau doit être alimenté de façon permanente pour ne pas risquer un manque d'eau chaude et garantir la protection ACI Hybride (Anti-Corrosion) du chauffe eau (pas d'alimentation par délesteur ou gestionnaire d'énergie).



Alimentation pour signal heures creuses :
Cette alimentation peut être réalisée par un délesteur ou gestionnaire d'énergie.
Dans ce cas, seul l'appoint électrique est désactivé si on détecte un délestage.

Le chauffe-eau doit être raccordé sur un réseau à courant alternatif 230V monophasé. Le raccordement électrique devra être conforme aux normes d'installation NFC 15-100 ou aux préconisations en vigueur dans le pays où le chauffe-eau sera installé.

L'installation comportera :

- Un disjoncteur omnipolaire (courbe C minimum) avec ouverture des contacts d'au moins 3mm.
- Une protection par un disjoncteur différentiel de 30mA.

Le thermostat de sécurité équipant l'appoint électrique ne doit en aucun cas subir de réparation en dehors de nos usines. Le non respect de cette clause supprime le bénéfice de la garantie.

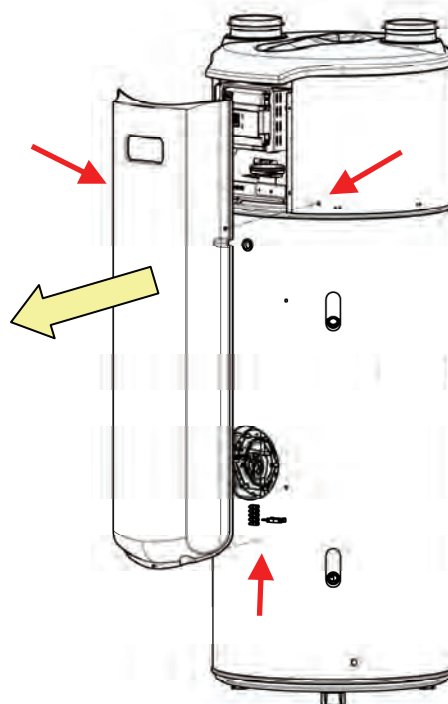


La mise à la terre est obligatoire.
Ne jamais alimenter directement l'élément chauffant.
Ne pas raccorder sur une prise de courant.

Le raccordement électrique du chauffe eau se fait en démontant le capot de façade qui est fixé par 3 vis.

Un bornier de raccordement est disponible en partie basse de la zone protégée.

Attention à ne pas détériorer les éléments protégés par le capot pendant l'opération de raccordement (régulation, capteur de pression, filerie, ...).

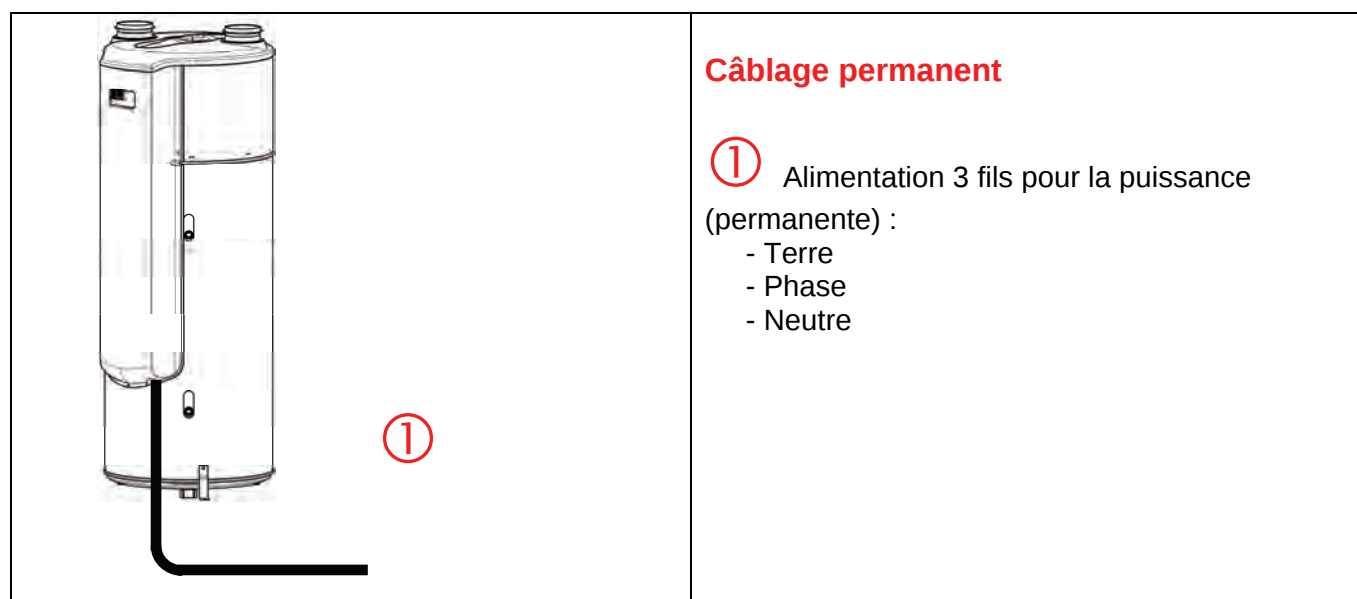


- VOIR SCHEMAS DE CABLAGE ET RACCORDEMENT EN DEBUT ET FIN DE NOTICE -

Raccordement électrique dans le cadre d'une simple tarification

Dans le cas d'une simple tarification, il faut amener **1 alimentation 230V** sur le chauffe eau. Cette alimentation est permanente.

Le chauffe eau doit ensuite être paramétré pour ce type de raccordement : voir chapitre « instructions à destination de l'installateur ».

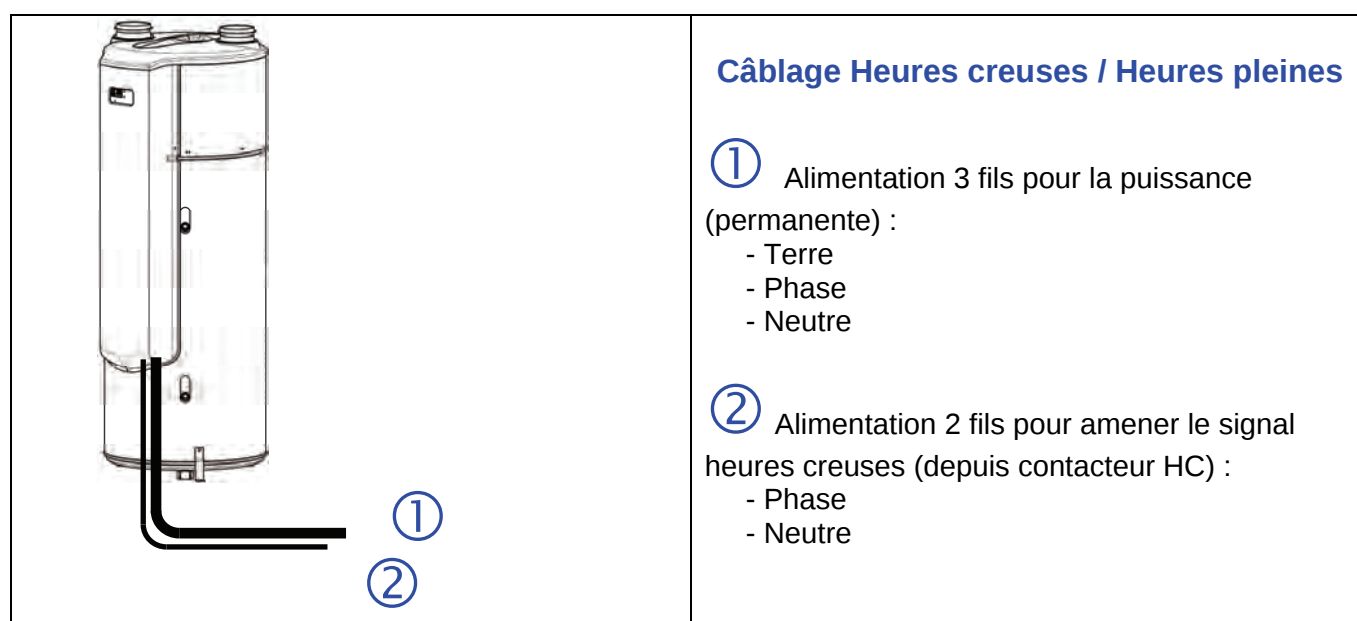


Raccordement électrique dans le cadre d'une double tarification

Dans le cas d'une tarification **heures creuses/ heures pleines**, il faut amener **2 alimentations 230V** sur le chauffe eau.

- Une alimentation 230V pour la puissance
- Une alimentation 230V pour amener le signal heures creuses

NOTA : Dans certains cas où il est difficile d'établir une deuxième ligne d'alimentation, il est possible de remplacer le signal heures creuses / heures pleines d'EDF par une horloge qui sera programmée suivant la tarification en vigueur sur le lieu d'installation.



- VOIR SCHEMAS DE CABLAGE ET RACCORDEMENT EN DEBUT ET FIN DE NOTICE -

Remplissage du chauffe-eau.

Ouvrir le ou les robinets d'eau chaude.

Ouvrir le robinet d'eau froide situé sur le groupe de sécurité (s'assurer que le clapet de vidange du groupe est en position fermée).

Après écoulement aux robinets d'eau chaude, fermer ceux-ci, votre chauffe-eau est plein d'eau.

Vérifier l'étanchéité du raccordement aux tubulures.

Vérifier le bon fonctionnement des organes hydrauliques en plaçant le groupe de sécurité de la position vidange à la position arrêt et réciproquement, afin d'éliminer la présence d'éventuels résidus dans la soupape d'évacuation.

Vérification du bon fonctionnement.

Mettre le chauffe-eau sous tension. Vérifier qu'aucune erreur n'apparaît à l'écran, sinon se reporter à la section diagnostic du système.

La température de consigne s'affiche et le symbole du ventilateur clignote.

Après 10 minutes le compresseur démarre (temps mini entre 2 démarrages du compresseur).

La température de sortie d'air doit être, après environ 15 minutes de marche du compresseur au moins 10°C plus froide que celle de l'air aspiré.

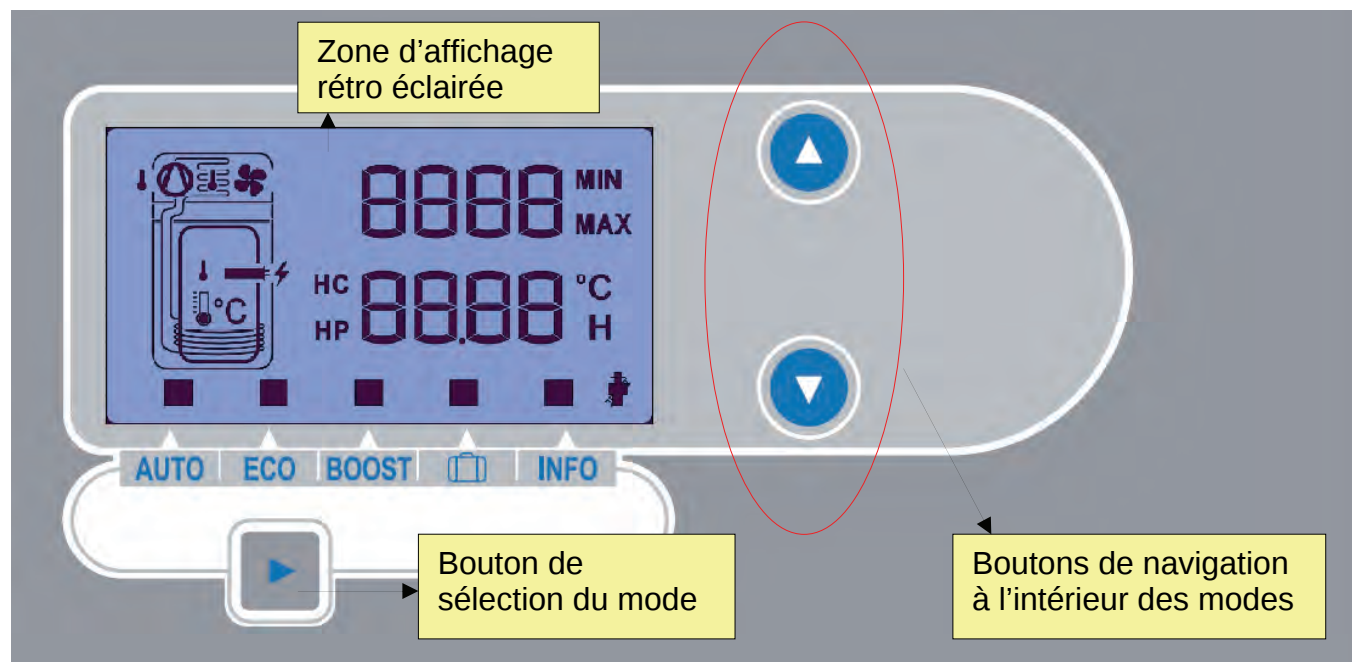
Après plusieurs heures de chauffe, de l'eau doit s'écouler goutte à goutte par l'orifice de vidange du groupe de sécurité (cet orifice doit être raccordé conformément au paragraphe « Raccordement hydraulique » p10). Ce phénomène est tout à fait normal, il s'agit de la dilatation de l'eau due à la chauffe.

Vérifier à nouveau l'étanchéité des raccordements.

La vérification étant concluante, reportez-vous à la section paramétrage de cette notice afin d'optimiser le fonctionnement de votre appareil.

◀ Instructions à destination de l'utilisateur ▶

Panneau de commande

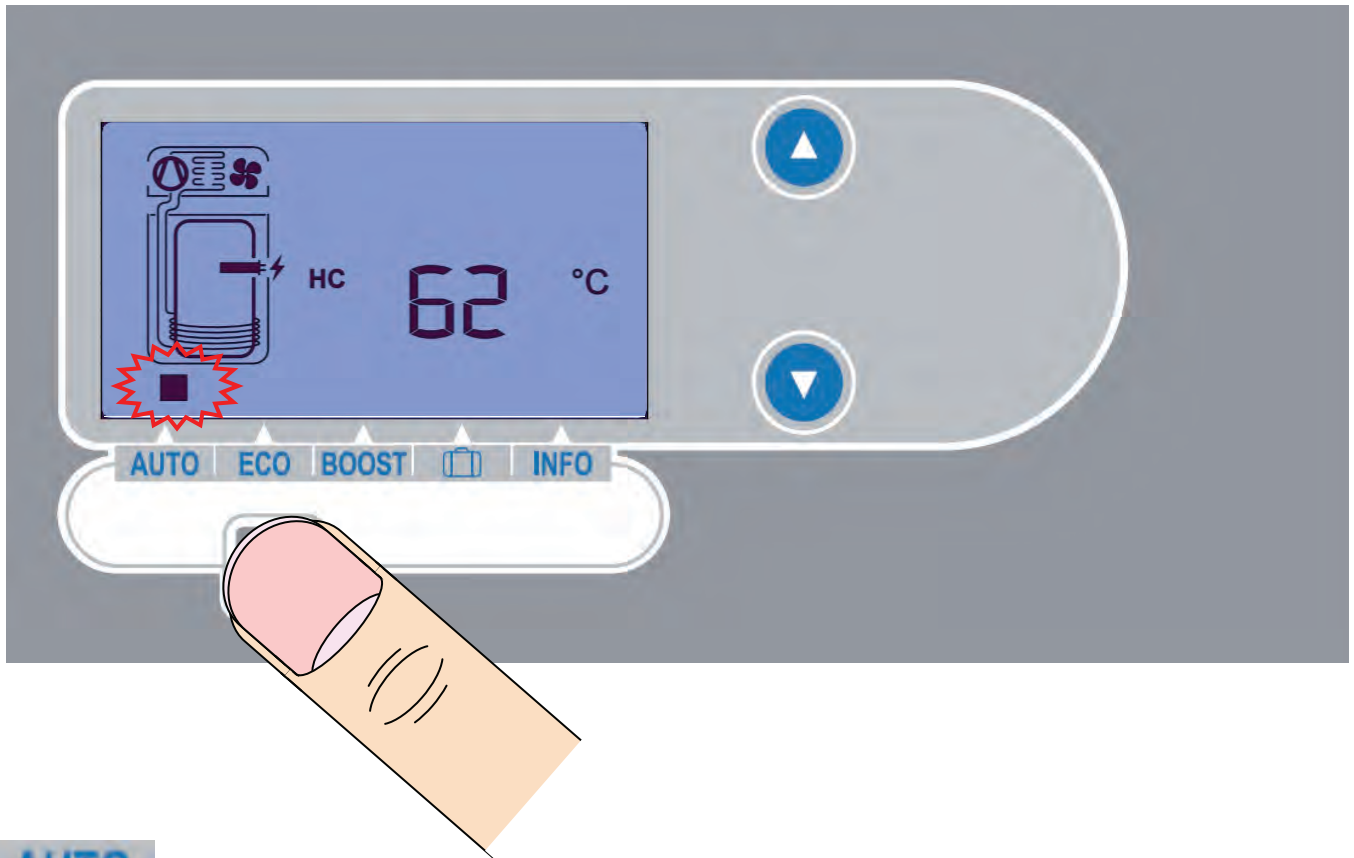


Description des pictogrammes :

Symbole	Nom	Description
	Compresseur	Indique l'état du compresseur : Clignotement lent => Compresseur en cours de fonctionnement
	Ventilateur	Indique l'état du ventilateur : Clignotement lent => Ventilateur en vitesse basse
	Sonde	Indique la position physique des sondes Clignotement lent => indique la sonde associée à la température affichée.
	Appoint Electrique	Indique l'état de la résistance électrique : Clignotement lent => Appoint électrique en cours de fonctionnement
	Manque eau chaude	Le pictogramme apparaît en mode ECO quand la PAC est en dehors des conditions de fonctionnement (température d'air)
HC HP	Heures Creuses ou Heures Pleines	En mode Heures Creuses – Heures Pleines le symbole correspondant à la tarification est affiché.
MIN	Minimum	Précise que la valeur affichée est le minimum rencontré par la sonde.
MAX	Maximum	Précise que la valeur affichée est le maximum rencontré par la sonde.

Description des modes

La sélection des modes se fait par appui sur la touche mode. Un changement de mode est validé au bout de 5s (pour ne pas valider les modes intermédiaires lors de la navigation).



AUTO

: Mode AUTO

Ce mode de fonctionnement gère de façon automatique le choix de l'énergie qui permettra de faire le maximum d'économies tout en garantissant de l'eau chaude.

ECO

: Mode ECO

Ce mode de fonctionnement utilise uniquement la pompe à chaleur (PAC) pour produire l'eau chaude. Ce mode peut entraîner des manques d'eau chaude dans certains cas de fonctionnement. La température de l'air aspiré doit être comprise entre +5 et +35°C

BOOST

: Mode BOOST

Ce mode de fonctionnement permet de réaliser de l'eau chaude rapidement en cas de besoins exceptionnels. Ce mode de relance réalise une chauffe complète du ballon avec les deux énergies PAC et électrique puis revient dans le mode précédemment sélectionné une fois la consigne atteinte.



: Mode Absence

Ce mode de fonctionnement permet de faire des économies lors d'une absence, tout en étant sûr d'avoir de l'eau chaude à son retour.

Il protège le ballon en le maintenant hors gel.

Il se relance automatiquement dans le dernier mode sélectionné 24 heures avant la fin du décompte des jours et réalise une chauffe anti-légionelle.

INFO

: Mode INFO

Ce mode permet de visualiser les températures mesurées par les différentes sondes ainsi que leurs valeurs maximum et minimum rencontrées. La dernière sonde visualisée dans ce mode sera affichée par défaut dans les autres modes (Attendre 1 minute).

Réglage de la température de consigne d'eau chaude en mode AUTO et ECO

Le réglage de la température de consigne permet d'optimiser l'utilisation de votre chauffe eau.

Une température de consigne élevée garantit un confort en eau chaude important.

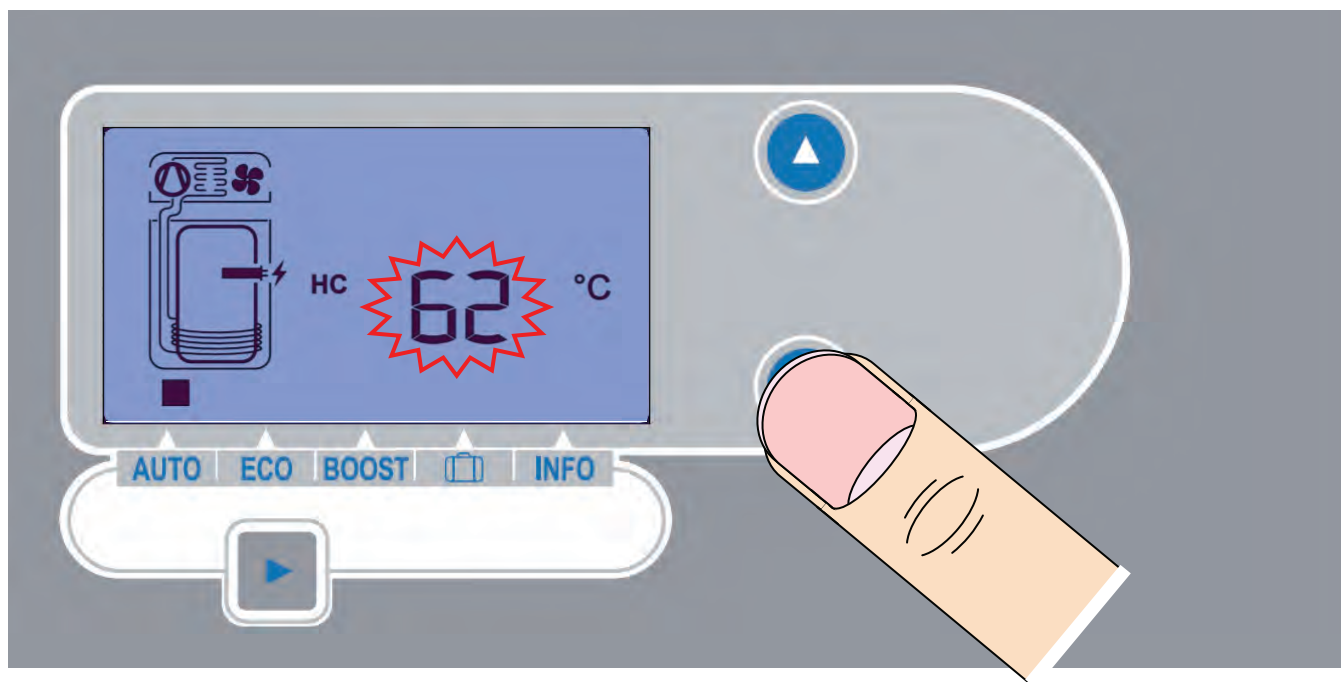
Une valeur basse garantit des économies optimales (mais attention au risque de manque eau chaude).

Il peut être utile de modifier cette valeur entre l'été et l'hiver, pour garantir le maximum d'économies l'été (consigne basse) et le maximum de confort l'hiver (consigne haute).

Un premier appui sur les flèches haut ou bas fait clignoter la valeur de consigne de température.

Les appuis suivants modifient la valeur, qui clignote encore.

Quand la valeur redevient fixe, elle est prise en compte par la régulation.

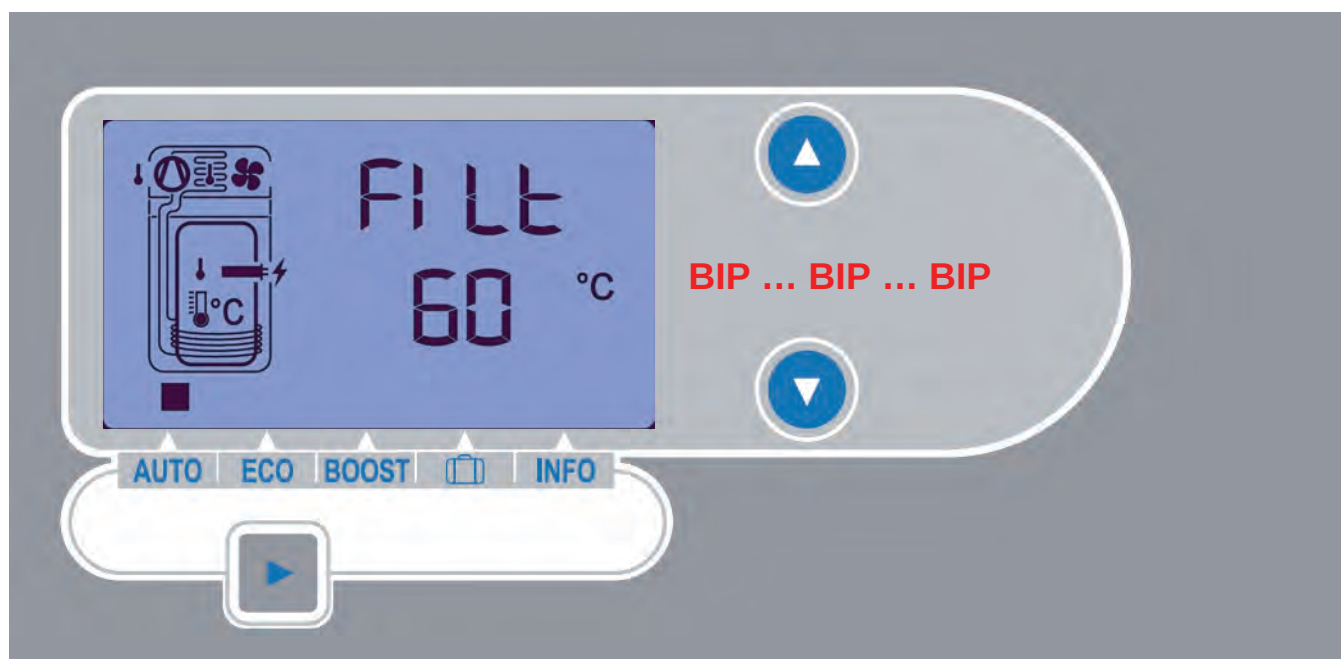


Signalisation de l'état du filtre

Au bout de 9 mois, le mot « FILT » s'affiche sur l'écran en fixe.

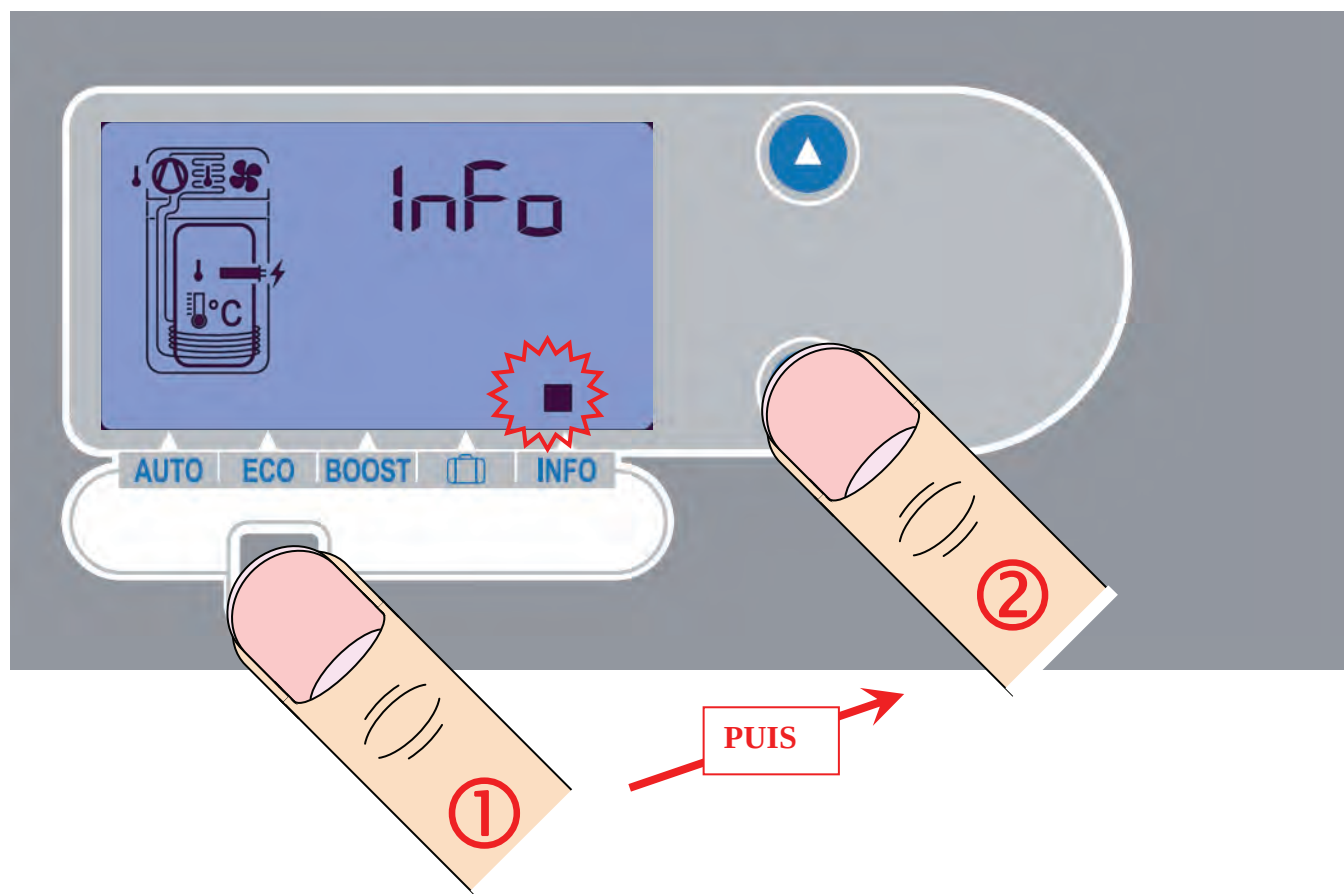
Au bout de 12 mois, il clignote et un BIP sonore est déclenché (suspendu par appui sur une touche).

La remise à zéro de l'indicateur se fait en mode « INFO ».



Informations accessibles en mode INFO

Une fois le mode Info sélectionné par appui sur la touche de mode, on navigue dans le menu info à l'aide des touches haut et bas



t 01	Température d'air Entrant	Sonde de température d'air située dans le flux d'air entrant (puis MIN et MAX)
t 02	Température Evaporateur	Sonde de température située sur l'évaporateur (puis MIN et MAX)
t 03	Température d'eau	Sonde de température d'eau prise dans le doigt de gant (puis MIN et MAX)
P 01	Pression d'aspiration	Sonde de pression (puis MIN et MAX)
ELEC	Appoint électrique	Temps de fonctionnement de l'appoint électrique en heures
PAC	Pompe à chaleur	Temps de fonctionnement de la PAC en heures
FI LL 00 _ _	Filtre	Encrassement du filtre (1 carré = 3 mois)

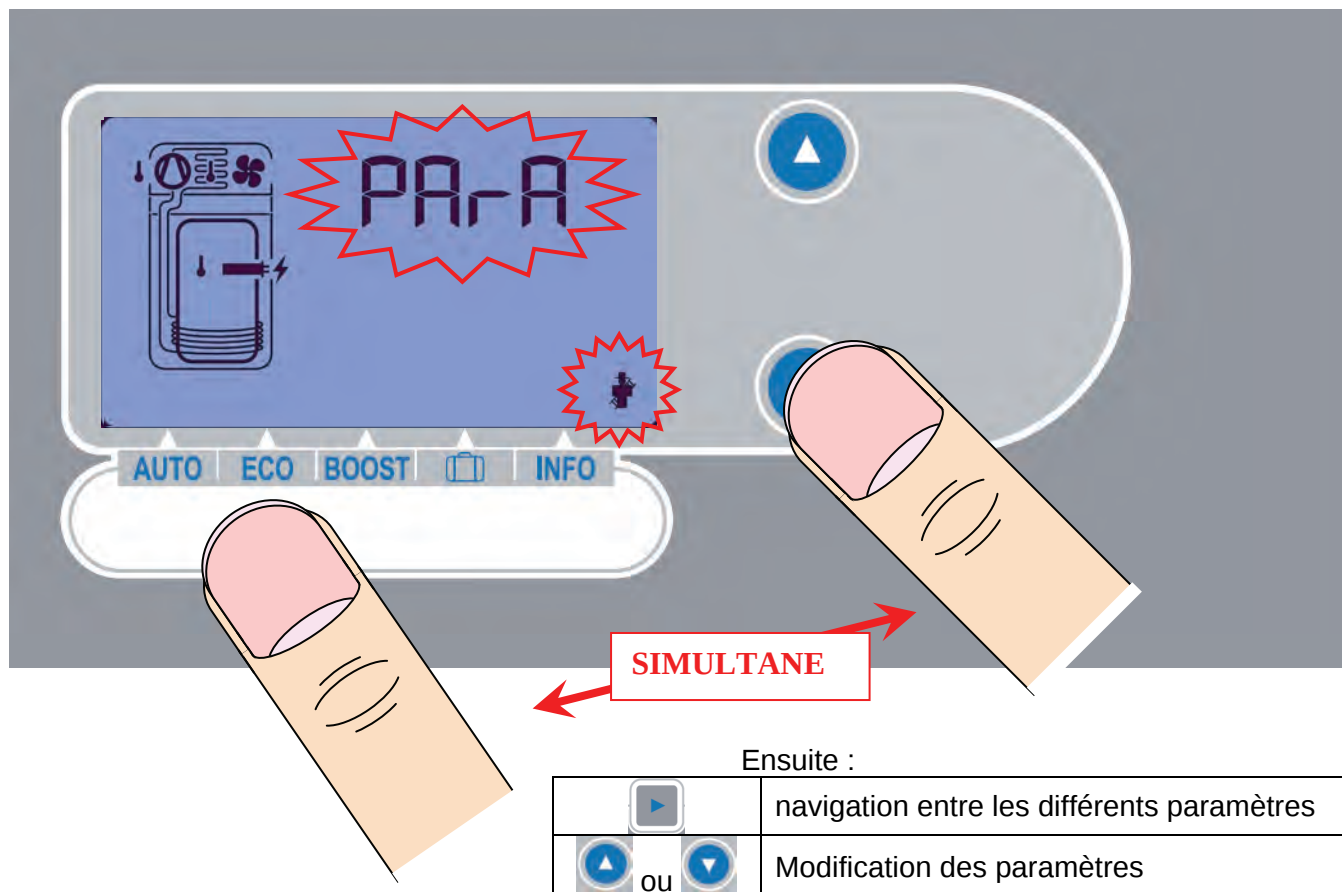
RAZ	La réinitialisation des valeurs MIN et MAX ainsi que des temps de fonctionnement et de l'encrassement du filtre se fait par appui simultané sur les 2 touches :	 + 
------------	---	---

◀ Instructions à destination de l'installateur ▶

Mode paramétrage

Ce mode est destiné à l'installateur.

On active et on désactive ce mode par un appui simultané sur la touche de mode et la flèche du bas. L'entrée dans le mode est signalée par le mot « Para » et l'icône installateur.



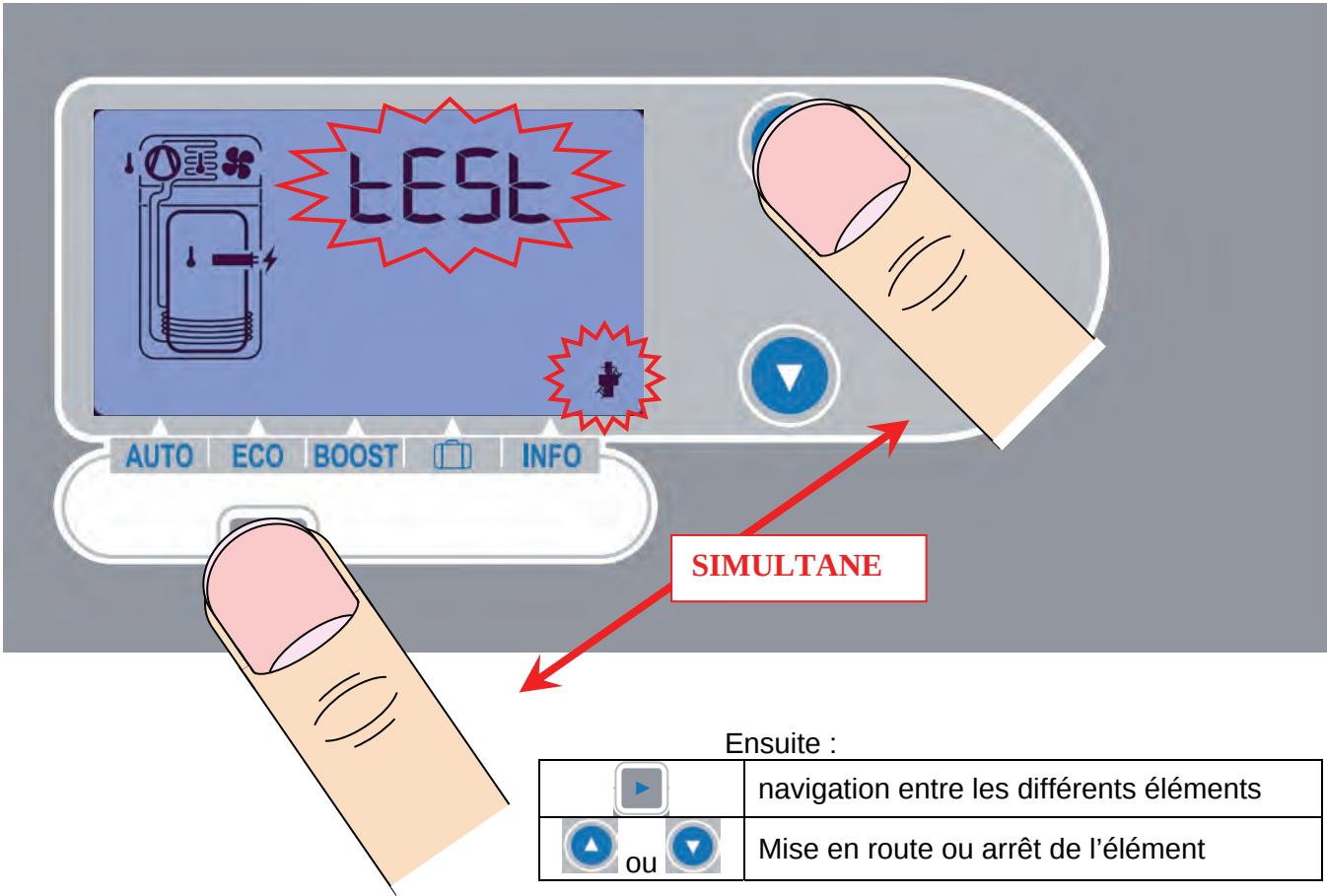
Ensuite :

	navigation entre les différents paramètres
ou	Modification des paramètres

P_rES	Pression d'aspiration du ventilateur	Ce paramètre est réglable de 60 à 180 Pascals par pas de 5 Pa. Voir le chapitre raccordement aéraulique pour le choix de la valeur. (valeur usine réglée à 110 Pa)
HCHP ON	Heures creuses/ Heures pleines	Ce paramètre permet d'indiquer à la régulation si elle doit prendre en compte l'information Heure Creuse et adapter sont fonctionnement pour optimiser l'utilisation des sources d'énergies pendant ces heures creuses (pas d'appoint élec en heures pleines)
C_rHC --H	Durée créneau heures creuses	Ce paramètre est affiché uniquement si HCHP est configuré sur On. Ce paramètre permet d'indiquer à la régulation la durée du créneau Heure creuse le plus long. Paramètre réglable de 4 à 8 heures par pas de 1 heure.
ALEC OFF	Anti légionelle	Lorsque la fonction est activée, le produit réalisera une chauffe 1 fois par mois suivant les modes de fonctionnement habituels (AUTO ou ECO) à une consigne de 62°C. Ce paramètre n'a pas d'influence sur la chauffe anti-légionelle réalisée systématiquement au retour du mode absence.
FELC ON	Fonctionnement électrique seul	Ce mode permet de basculer sur un ballon électrique. Il est utilisé en cas de défaillance de la PAC. Le ventilateur doit être opérationnel. Il reste en fonctionnement permanent. La température est régulée par la sonde doigt de gant jusqu'à la consigne avec un hystérésis de 5°C.

Mode test

Ce mode est destiné à l'installateur.
On active et on désactive ce mode par un appui simultané sur la touche de mode et la flèche du haut.
L'entrée dans le mode est signalée par le mot « test » et l'icône installateur.



PAC ON	Compresseur	Le compresseur est activé pendant 3 minutes maximum sans prendre en compte les erreurs du système. Ce mode de fonctionnement ne réalise pas l'anti-court cycle (temps mini entre 2 démarrages).
FAN ON	Ventilateur	Le ventilateur est piloté à la vitesse à laquelle il régulait avant l'entrée dans le mode. La vitesse est ajustable de 20 à 100% par pas de 5%.
ELEC ON	Appoint électrique	L'appoint électrique est piloté pendant 3 minutes maximum sans prendre en compte les erreurs du système.
t 01 t 02 t 03 P 01	Valeurs des sondes	Les valeurs de sondes sont affichées pour aider au dépannage car certaines erreurs ne permettent pas d'accéder au menu info.

Erreurs / Diagnostic :

Code Affiché	Condition de déclenchement de l'erreur	Causes	Conséquences	Dépannage
Err 03	Sonde de température d'eau (sonde 3 : doigt de gant) défectueuse	Sonde coupée ou en court circuit	- Pas de chauffe. - Maintient de la régulation VMC	Vérifier les connexions. Si nécessaire, remplacer le faisceau de sonde.
Err 06	Liaison ACI Hybride en court circuit	Filerie ou anode ACI Hybride en court circuit	- La chauffe reste active. - Protection ACI Hybride désactivée, risques de corrosion.	Vérifier : - Les connexions de câblage, - Le faisceau et/ou la filerie ACI Hybride. Si nécessaire, remplacer le faisceau et/ou la filerie ACI.
Err 07	Liaison ACI Hybride ouverte	Absence d'eau dans le ballon ou filerie ACI Hybride coupée.	- Pas de chauffe. - Protection ACI Hybride désactivée. - Maintient de la régulation VMC.	Mettre en eau le ballon. Vérifier le faisceau et/ou la filerie ACI Hybride. Si nécessaire, remplacer le faisceau et/ou la filerie ACI.
Err 09	Température d'eau trop chaude (> 80° C)	- Résistance électrique alimentée en permanence - Sonde 3 hors service	- Pas de chauffe. - Maintient de la régulation VMC.	Vérifier : - Les connexions et le positionnement de la sonde 3 ; - Que l'appoint n'est pas piloté en permanence. Réarmer la sécurité mécanique si nécessaire. Attention : acquittement manuel par appui sur la touche MODE.
Err 21	Sonde de température d'air entrant (sonde 1) défectueuse	Sonde coupée ou en court-circuit.	- Arrêt de la pompe à chaleur - Mode AUTO : chauffe avec appoint électrique - Mode ECO : pas de chauffe - Maintient de la régulation VMC	Vérifier les connexions. Si nécessaire, remplacer le faisceau de sonde.
Err 22	Sonde de température évaporateur (sonde 2) défectueuse ou hors limite.	- Sonde coupée ou en court circuit, ou mal raccordée - Fonctionnement en dehors des préconisations d'installation	- Arrêt de la pompe à chaleur - Mode AUTO : chauffe avec appoint électrique - Mode ECO : pas de chauffe - Maintient de la régulation VMC.	Vérifier - Les connexions. Si nécessaire, remplacer le faisceau de sonde - Le bon fonctionnement du ventilateur & de la vanne gaz chaud - L'évacuation des condensats - Le positionnement de la sonde évaporateur
Err 24	Température d'air entrant en dehors des plages de fonctionnement de la PAC (5°C à 35°C).	Température d'air en dehors de la plage de fonctionnement.	- Arrêt de la pompe à chaleur - Mode AUTO : chauffe avec appoint électrique - Mode ECO : pas de chauffe - Maintient de la régulation VMC.	- Installer le chauffe-eau suivant les préconisations de la notice - Vérifier les connexions et le positionnement de la sonde 1.
Err 25	Alarme de pressostat (défaut haute pression ou sécurité thermique compresseur)	- Valeur haute pression trop élevée - Non démarrage du compresseur, manque de fluide - Fonctionnement en dehors des préconisations d'installation	- Arrêt de la pompe à chaleur - Mode AUTO : chauffe avec appoint électrique - Mode ECO : pas de chauffe - Maintient de la régulation VMC.	Vérifier Les connexions électriques de la pompe à chaleur Attention : acquittement manuel par appui sur la touche MODE.
Err 28	Dysfonctionnement Dégivrage	- Manque fluide - Défaut ventilateur - Fonctionnement en dehors des préconisations d'installation	- Arrêt de la pompe à chaleur - Mode AUTO : chauffe avec appoint électrique - Mode ECO : pas de chauffe - Maintient de la régulation VMC	Vérifier - Le fonctionnement du ventilateur - L'évacuation des condensats - Le positionnement de la sonde évaporateur - Le paramètre FAN Attention : acquittement manuel par appui sur la touche MODE.
Err 30	Temps de fonctionnement de la PAC supérieur à 50 h sans interruption	- Défaut PAC - Manque fluide - Défaut compresseur - Fonctionnement en dehors des préconisations d'installation	- Arrêt de la pompe à chaleur - Mode AUTO : chauffe avec appoint électrique - Mode ECO : pas de chauffe - Maintient de la régulation VMC.	- Remettre en conformité l'installation en fonction des préconisations d'installation. - Vérifier la pompe à chaleur Attention : acquittement manuel par appui sur la touche MODE.
Err 31	Sonde de Pression de ventilation défectueuse	La valeur lue par la régulation n'est pas cohérente.	Pas d'influence sur le fonctionnement de la PAC Maintient de la VMC à une vitesse par défaut de 55%.	Vérifier la sonde de pression : - Connexion électrique, - Tube de mesure Sinon, changer la sonde.
Err 32	Manque de pression de ventilation de 20 Pa sur plus de 24 h	Le flux d'air ne permet pas d'atteindre la consigne en pression.	Pas d'influence sur le fonctionnement	Vérifier le réseau aéraulique : - Fuite aux raccords, - Inversion entrée/sortie, - Trop de perte de charge côté refoulement. Vérifier le fonctionnement du ventilateur.

Le buzzer peut être suspendu puis réarmé par appui sur la touche haut ou la touche bas.

Lorsque qu'une erreur est présente, le changement de mode est possible, pour basculer du mode ECO au mode AUTO si le défaut concerne la PAC et ainsi se dépanner en pilotant l'appoint électrique.

Cependant aucun affichage n'est disponible car l'affichage de l'erreur est prioritaire sur les autres affichages.

L'accès au menu TEST et PARAMETRAGE est disponible malgré les erreurs pour aider au dépannage.

◀ Recommandations – Maintenance & dépannage ▶

Conseils à l'utilisateur

Une vidange du chauffe-eau est nécessaire dans le cas où le mode absence ne peut être utilisé.

Procéder de la façon suivante :

Couper l'alimentation électrique

Fermer l'arrivée d'eau froide

Ouvrir un robinet d'eau chaude

Ouvrir le robinet de vidange du groupe de sécurité.

En cas d'anomalie, absence de chauffe ou dégagement de vapeur au soutirage, couper l'alimentation électrique et prévenir votre installateur.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissances, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.

Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

Il faut noter qu'autrefois, la température de stockage de l'eau était de 80°C. Sur ce produit, la température de stockage n'excèdera pas 62°C. En conséquence, avec un appareil de capacité égale, la quantité d'eau chaude disponible est moins importante.

La réglementation impose les choses suivantes :

- Dans les pièces destinées à la toilette, la température maximale de l'eau chaude sanitaire est fixée à 50°C aux points de puisage.
- Dans les autres pièces, la température de l'eau chaude sanitaire est limitée à 60°C aux points de puisage.

Entretien domestique

Un chauffe-eau nécessite peu d'entretien domestique pour l'utilisateur : manœuvrer le groupe de sécurité une à deux fois par mois afin d'éliminer les résidus de tartre et de vérifier qu'il n'est pas bloqué.

Vérifier périodiquement l'absence d'alarme sur l'afficheur. En cas d'alarme, se reporter au paragraphe d'aide au dépannage.

Pour les régions où l'eau est très calcaire ($T_h > 20^\circ\text{f}$), il est recommandé de traiter celle-ci. Avec un adoucisseur, la dureté de l'eau doit rester supérieure à 15°f. L'adoucisseur n'entraîne pas de dérogation à notre garantie, sous réserve que celui-ci soit agréé pour la France et soit réglé conformément aux règles de l'art, vérifié et entretenu régulièrement.

Les critères d'agressivité doivent respecter ceux définis par le DTU 60.1.

Entretien par un professionnel agréé

Entretien périodique

Pour conserver les performances de votre appareil pendant de longues années, il est nécessaire de faire procéder à un contrôle des équipements par un professionnel tous les 2 ans.

Coupez l'alimentation électrique de l'appareil (disjoncteur, fusibles...).

Vidangez la cuve :

- Fermez le robinet d'arrivée d'eau froide du groupe de sécurité,
- Ouvrez un robinet d'eau chaude,
- Mettez la soupape de sécurité en position vidange.

Démontez le capot de façade

Déconnectez les fils aux bornes du thermostat

Démontez l'ensemble chauffant.

Enlevez le tartre déposé sous forme de boue ou de lamelles dans le fond de la cuve et nettoyez avec soin les gaines des éléments chauffants et du thermostat. Ne pas gratter ou frapper le tartre adhérent aux parois, au risque d'altérer le revêtement. Les résidus pourront être retirés à l'aide d'un aspirateur eau & poussières.

Nettoyez l'intérieur du fourreau (possibilité de calamine).

L'anode ne nécessite aucune inspection ni remplacement.

Remontez l'ensemble chauffant en utilisant un joint neuf et en serrant raisonnablement et progressivement les écrous (serrage croisé).

Remplissez le chauffe-eau en laissant ouvert un robinet d'eau chaude, l'arrivée d'eau indique que le chauffe-eau est plein.

Vérifiez son étanchéité au niveau du joint et seulement ensuite, remettez le thermostat et son support et reconnectez l'alimentation électrique.

Contrôlez à nouveau le lendemain la bonne étanchéité au niveau du joint, et au besoin, resserrez légèrement les écrous.

Vérifiez la connectique électrique.

Vérifiez le bon positionnement de la sonde de température dans le doigt de gant situé à proximité de l'appoint électrique (la sonde doit être positionnée au fond du doigt de gant).

Changement du filtre

Pour éviter l'encrassement de l'évaporateur et donc une baisse des performances de la PAC, le produit est muni d'un filtre.



L'état du filtre est à vérifier tous les 6 mois et à changer si nécessaire.

Un fonctionnement sans filtre provoque un encrassement de l'évaporateur et donc une panne

- démonter la trappe à filtre.
- Retirer délicatement le filtre.
- Vérifier son état et le changer si nécessaire.
- Remonter le filtre (attention au sens de montage).
- Remettre en place la trappe à filtre et remettre la vis de verrouillage



Evaporateur :

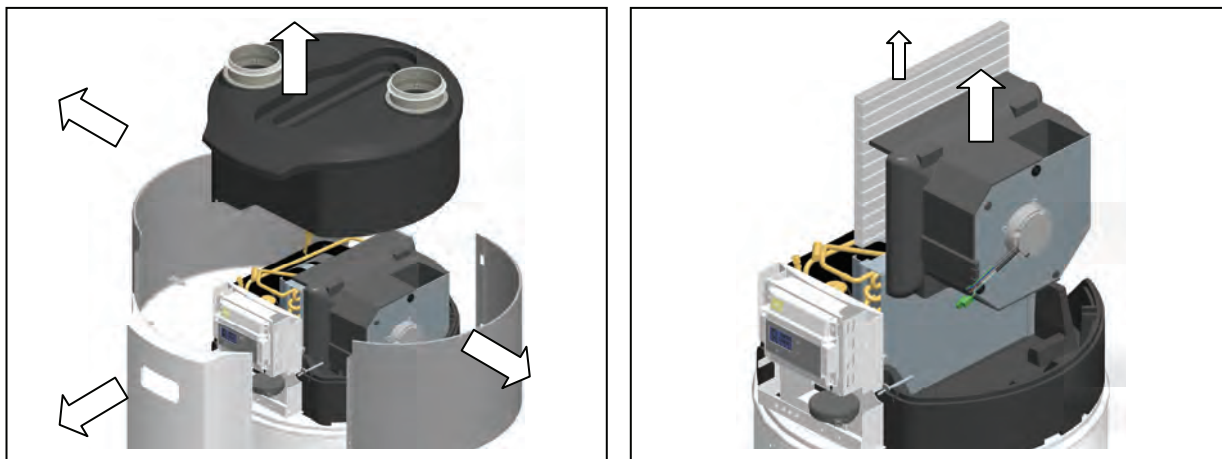


L'appareil doit être mis hors tension avant l'ouverture du capot supérieur

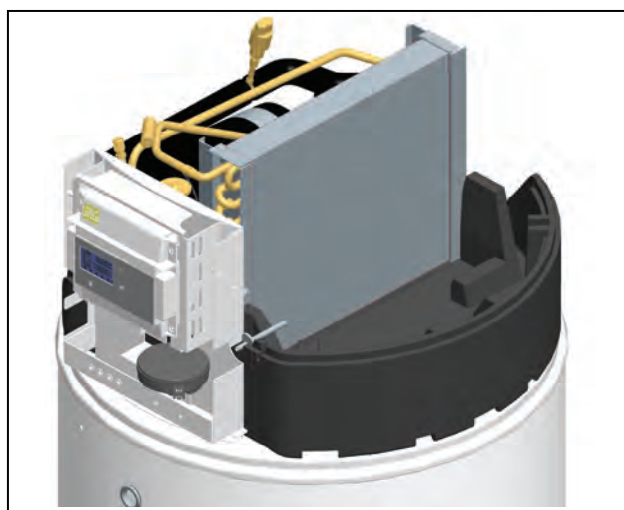
La propreté de l'évaporateur et du ventilateur devra être vérifiée tous les 2 ans. L'encrassement de ces composants peut réduire les performances de la pompe à chaleur.

L'accès à l'évaporateur s'effectue en démontant le capot de façade, les tôles d'habillage de la pompe à chaleur puis en ouvrant le caisson.

Il faut ensuite retirer **le filtre et** le support de ventilateur pour accéder aux deux côtés de l'évaporateur



Si nécessaire, l'évaporateur sera nettoyé à l'aide d'un pinceau à poils souples. Le brossage de l'évaporateur doit être délicat pour ne pas endommager les ailettes de l'évaporateur. Dans le cas où les ailettes seraient pliées, les redresser à l'aide d'un peigne adapté



Tube d'évacuation des condensats :

La propreté du tube d'évacuation des condensats doit être vérifiée. En effet, la pollution du local aspiré (poussière) peut entraîner un dépôt dans le bac de récupération des condensats. Ce dépôt peut obturer le tube d'évacuation des condensats et provoquer une accumulation d'eau excessive dans le bac pouvant causer des dysfonctionnements.

◀ Diagnostic de panne à l'usage du professionnel ▶



Les opérations d'entretien et de dépannage doivent être exclusivement réalisées par un professionnel agréé.

PANNE CONSTATEE	CAUSE POSSIBLE	DIAGNOSTIC ET DEPANNAGE
Pas d'eau chaude.	Ce chauffe-eau est équipé du système anti chauffe à sec : si le chauffe-eau n'est pas rempli d'eau, l'anti chauffe à sec est activée et empêche l'alimentation électrique de l'élément chauffant.	Vérifiez que le chauffe-eau est bien rempli en ouvrant le robinet d'eau chaude. Vérifiez la connexion du connecteur et du fil de masse. Vérifiez que la résistivité de l'eau est bien comprise entre 0,5 et 25 kOhms
Plus de chauffe. Pas d'eau chaude.	Pas d'alimentation électrique du chauffe-eau : contacteur jour/nuit hors service, fusibles, etc...	Mettez en marche forcée et vérifiez la présence du pictogramme « HC » sur la régulation.
	Elément chauffant ou son câblage hors service.	Vérifiez la présence de tension sur le connecteur de l'élément chauffant entre fils bleus et rouges.
	Circuit ouvert : filerie mal connectée ou coupée.	Examen visuel du raccordement de la filerie.
Eau insuffisamment chaude.	Durée d'alimentation électrique du chauffe-eau insuffisante : contacteur jour/nuit hors service...	Vérifiez le bon fonctionnement du contacteur HC/HP.
	Réglage de la consigne de température à un niveau trop bas.	Réglez la température de consigne plus haute. Se reporter au menu paramétrage.
	Mode ECO sélectionné & températures d'air hors plage.	Sélectionnez le mode AUTO (se reporter au fonctionnement des modes)
	Elément chauffant ou son câblage partiellement hors service.	Vérifiez la résistance de la bougie sur le connecteur du faisceau bougie, ainsi que le bon état du faisceau.
	Retour d'eau froide dans le circuit d'eau chaude	Fermez l'arrivée d'eau froide au robinet d'arrêt du groupe de sécurité du chauffe eau. Ouvrez un mitigeur en position eau chaude. Si un écoulement d'eau froide apparaît en continu, Un mitigeur est défectueux. Le remplacer.
	Pas assez de débit d'air pour le fonctionnement de la PAC	Réseau mal posé ou fuyard côté aspiration Mauvais réglage de la pression, voir chapitre « Instructions à destination de l'installateur »
Peu de débit au robinet d'eau chaude.	Chauffe eau entartré	Contactez votre installateur. Procédez au détartrage du chauffe-eau
Perte d'eau au groupe de sécurité.	Soupape de sécurité endommagée ou encrassée.	Remplacez la soupape de sécurité (voir chapitre entretien).
	Pression de réseau trop élevée.	Assurez-vous que la pression en sortie du compteur d'eau n'excède pas 5 bars. Sinon, installez un réducteur de pression réglé à 3 bars au départ de la distribution générale d'eau, ou changez le groupe de sécurité.
La pompe à chaleur fonctionne en dehors des heures creuses	Consigne de température non atteinte.	Se reporter au fonctionnement des modes de chauffe
L'appoint électrique ne fonctionne pas.	Mise en sécurité du thermostat mécanique.	Rearmez la sécurité du thermostat
	Thermostat électrique défectueux.	Remplacez le thermostat.
	Résistance défectueuse.	Remplacez la résistance.

PANNE CONSTATEE	CAUSE POSSIBLE	DIAGNOSTIC ET DEPANNAGE
Débordement des condensats.	Ecoulement des condensats obstrué.	Nettoyez (voir paragraphe « entretien par un professionnel agréé »).
Odeur, bruit de bouillonnement	Pas de présence de siphon.	Installez un siphon.
	Pas d'eau dans le siphon.	Remplissez le siphon.
Dégagement de vapeur au soutirage.		Coupez l'alimentation électrique et prévenez votre installateur.
Défaillance du panneau de commande ou problème d'affichage.	Perturbation du panneau de commande liée à des parasites sur le réseau électrique.	Réinitialisez le chauffe-eau en coupant l'alimentation électrique et en la rétablissant.
Défaillance du système de ventilation	Problème sur le ventilateur ou sur la sonde de pression	Vérifiez la valeur donnée par la sonde (mode Info) et le fonctionnement du ventilateur (mode test)
Temps de fonctionnement de la PAC supérieur à 50 h sans interruption (err10)	Dysfonctionnement PAC (manque fluide) ou mode non adapté (mode ECO et beaucoup de consommation ECS)	Si le chauffe eau est en mode AUTO : passez en mode ECO et vérifiez si la PAC produit de l'eau chaude (dysfonctionnement PAC). Si le chauffe eau est en mode ECO, passez en mode AUTO.
Autres dysfonctionnements.		Contactez le service après-vente pour tout autre dysfonctionnement. Les coordonnées figurent sur la dernière page de la notice.

IMPORTANT

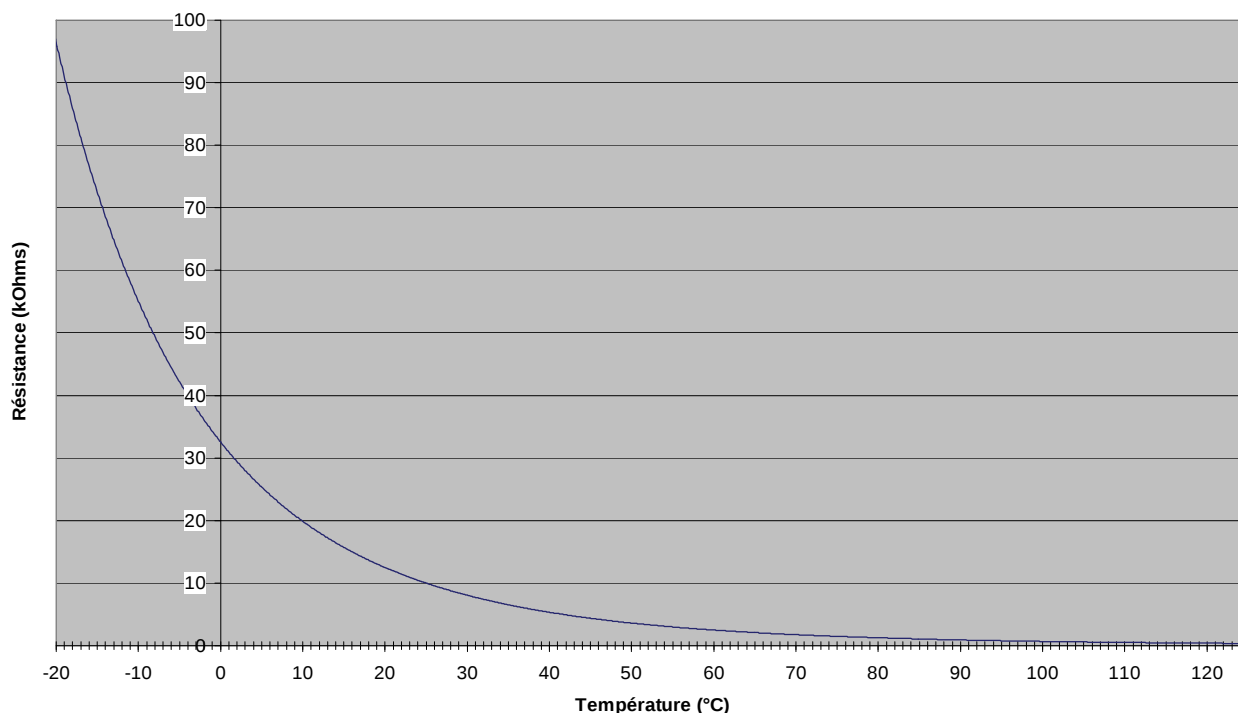
Ne jamais alimenter électriquement et directement l'élément chauffant.

La mise en place d'une boucle de recyclage est fortement déconseillée car celle-ci peut provoquer un manque d'eau chaude et un fonctionnement important de l'appoint électrique.

Il est interdit d'installer un réducteur de pression entre le chauffe eau et le groupe de sécurité. Celui-ci doit être installé à l'arrivée d'eau générale.

Aide au diagnostic des sondes de température :

Courbe de correspondance des sondes (Température vs Résistance)



◀ Service après-vente ▶

Les pièces du chauffe-eau qui peuvent être remplacées sont les suivantes :

Le joint de porte	La carte de régulation
Le thermostat	Le compresseur
La résistance	Le ventilateur
Le fourreau pour résistance stéatite.	L'évaporateur

Utilisez uniquement des pièces détachées référencées par le fabricant. Pour toute commande, précisez le type exact du chauffe-eau et sa date de fabrication. Toutes ces indications figurent sur la plaque signalétique de l'appareil collée à proximité de l'appareillage électrique.

Toute intervention sur les parties électriques doit être confiée à un spécialiste.

◀ Champ d'application de la garantie ▶

Sont exclues de cette garantie les défaillances dues à :

Des conditions d'environnement anormales :

Dégâts divers provoqués par des chocs ou des chutes au cours des manipulations après départ usine.
Positionnement de l'appareil dans un endroit soumis au gel ou aux intempéries (ambiances humides, agressives ou mal ventilées).

Utilisation d'une eau présentant des critères d'agressivité tels que ceux définis par le DTU Plomberie 60-1 additif 4 eau chaude (taux de chlorures, sulfates, calcium, résistivité et TAC).

Pression d'eau supérieure à 5 bars.

Alimentation électrique présentant des surtensions importantes (réseau, foudre...).

Dégâts résultant de problèmes non décelables en raison du choix de l'emplacement (endroits difficilement accessibles) et qui auraient pu être évités par une réparation immédiate de l'appareil.

Une installation non conforme à la réglementation, aux normes et aux règles de l'art, notamment :

Absence ou montage incorrect d'un groupe de sécurité neuf et conforme à la norme NF-D 36-401, modification de son tarage...

Absence de manchons (fonte, acier ou isolant) sur les tuyaux de raccordement eau chaude pouvant entraîner sa corrosion.

Raccordement électrique défectueux : non conforme à la NFC 15-100, mise à la terre incorrecte, section de câble insuffisante, raccordement en câbles souples, non respect des schémas de raccordements prescrits par le Constructeur.

Mise sous tension de l'appareil sans remplissage préalable (chauffe à sec).

Positionnement de l'appareil non conforme aux consignes de la notice.

Absence d'isolation sur la gaine d'air du rejet (condensation puis corrosion).

Un entretien défectueux :

Entartrage anormal des éléments chauffants ou des organes de sécurité.

Non entretien du groupe de sécurité se traduisant par des surpressions.

Modification des équipements d'origine, sans avis du constructeur ou emploi de pièces détachées non référencées par celui-ci.

IMPORTANT

Un appareil présumé à l'origine d'un sinistre doit rester sur place à la disposition des experts, le sinistré doit informer son assureur.

◀ Conditions de garantie ▶

Le chauffe-eau doit être installé par une personne habilitée conformément aux règles de l'art, aux normes en vigueur et aux prescriptions de nos services techniques.

Il sera utilisé normalement et régulièrement entretenu par un spécialiste.

Dans ces conditions, notre garantie s'exerce par échange ou fourniture gratuite à notre Distributeur ou Installateur des pièces reconnues défectueuses par nos services, ou le cas échéant de l'appareil, à l'exclusion des frais de main d'œuvre, des frais de transport ainsi que toute indemnité de prolongation de garantie.

Notre garantie prend effet à compter de la date de pose (facture d'installation faisant foi), en l'absence de justificatif, la date de prise en compte sera celle de fabrication indiquée sur l'étiquette signalétique du chauffe-eau majorée de six mois.

La garantie de la pièce ou du chauffe-eau de remplacement (sous garantie) cesse en même temps que celle de la pièce ou du chauffe-eau remplacé.

NOTA : Les frais ou dégâts dus à une installation défectueuse (gel, groupe de sécurité non raccordé à l'évacuation des eaux usées, absence de bac de rétention, par exemple) ou à des difficultés d'accès ne peuvent en aucun cas être imputés au fabricant.

Les dispositions des présentes conditions de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur, de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'appliquent en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.

La défaillance d'un composant ne justifie en aucun cas le remplacement de l'appareil. Le fabricant tient à votre disposition l'ensemble des pièces détachées.

DUREES DE GARANTIE :

Chauffe eau (Cuve, corps de chauffe, parties électriques et électronique) : 5 ans.

Pompe à chaleur (compresseur, circuit frigo, ventilateur) : 2 ans

**◀ Recommandations approuvées par le Groupement
Interprofessionnel des Fabricants d'Appareils Ménagers (GIFAM)
sur la bonne installation et utilisation du produit ▶**

➤ **RISQUES MECANIQUES :**

Manutention :

La manutention et la mise en place de l'appareil doivent être adaptées au poids et à l'encombrement de ce dernier.

Emplacement :

L'appareil doit être placé à l'abri des intempéries et protégé du gel.

Positionnement :

L'appareil doit être positionné selon les prescriptions du fabricant.

Fixation :

Le support et les dispositifs de fixation doivent être capables de supporter au moins le poids de l'appareil rempli d'eau. Tous les points de fixation prévus par le fabricant doivent être utilisés.

➤ **RISQUES ELECTRIQUES :**

Raccordement :

Effectuer les raccordements en respectant les schémas de prescriptions du fabricant. Veiller tout particulièrement à ne pas neutraliser le thermostat de l'appoint électrique (branchement direct interdit).

Pour éviter tout échauffement du câble d'alimentation, respecter le type et la section du câble préconisés dans la notice d'installation. Dans tous les cas, respecter les réglementations en vigueur.

S'assurer de la présence en amont d'une protection électrique de l'appareil et de l'utilisateur (exemple, pour la France, présence d'un disjoncteur différentiel 30mA).

Vérifier le bon serrage des connexions.

Relier impérativement l'appareil à une bonne connexion terre.

S'assurer que les parties sous tension restent inaccessibles (présence des capots dans leur état d'origine). Les passages de câbles doivent être adaptés aux diamètres de ceux-ci.

➤ **RISQUES HYDRAULIQUES :**

Pression :

Les appareils doivent être utilisés dans la gamme de pressions pour lesquelles ils ont été conçus.

Raccordement, évacuation :

Pour les appareils sous pression, installer obligatoirement un dispositif de sécurité hydraulique comprenant au minimum une soupape de pression, montée directement sur l'entrée d'eau froide.

Ne pas obturer l'orifice d'écoulement de la soupape. Raccorder l'évacuation de la soupape aux eaux usées.

Veiller à ne pas intervertir les raccordements eau chaude et eau froide.

Vérifier l'absence de fuites.

➤ **USAGES :**

Nature du produit :

Cet appareil est destiné exclusivement à chauffer de l'eau sanitaire, à l'exclusion de tout autre fluide.

Utilisations anormales :

En cas d'anomalie de fonctionnement, faire appel à un professionnel.

Veiller à ne pas mettre sous tension l'appareil vide.

Brûlures, bactéries :

Pour des raisons sanitaires, l'eau chaude doit être stockée à une température élevée. Cette température peut provoquer des brûlures.

Veiller à prendre des précautions d'usage nécessaires (mitigeurs...) pour éviter tout accident aux points de puisage. En cas de non utilisation prolongée de l'appareil, évacuer la capacité nominale d'eau, avant le premier usage.

➡ **ENTRETIEN :**

S'assurer périodiquement du bon fonctionnement de l'organe de sécurité hydraulique selon les préconisations du fabricant.

Toute intervention doit être réalisée, appareil hors tension.

➡ **TRANSFORMATION :**

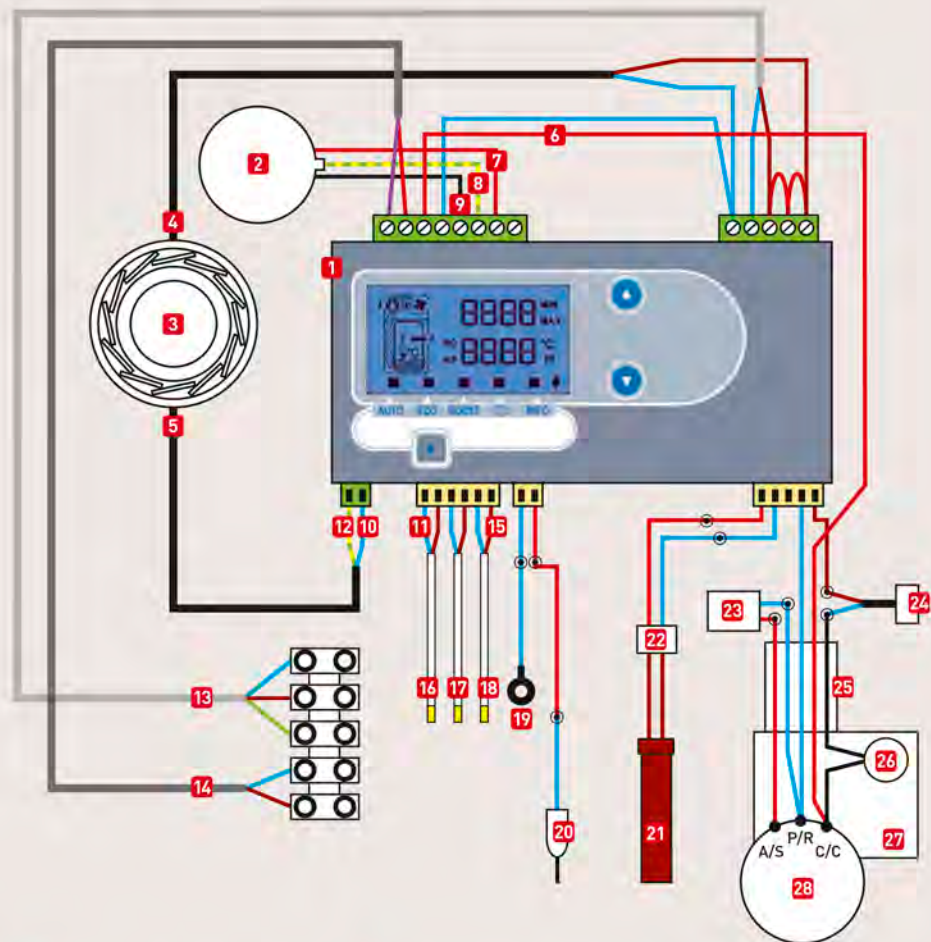
Toute modification de l'appareil est interdite. Tout remplacement de composants doit être effectué par un professionnel avec des pièces adaptées d'origine du constructeur.

➡ **FIN DE VIE :**

Avant démontage de l'appareil mettre celui-ci hors tension et procéder à sa vidange.

La combustion de certains composants peut dégager des gaz toxiques, ne pas incinérer l'appareil.

SCHEMA ÉLECTRIQUE POUR LA MAINTENANCE DE VOTRE CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE



- 1 Boîtier de régulation
- 2 Sonde de pression
- 3 Ventilateur
- 4 Puissance
- 5 Commande
- 6 Détection pressostat et klaxon
- 7 10 Volts
- 8 Mesure
- 9 10 11 0 Volt

- 12 Consigne
- 13 Alimentation CHOD
- 14 Alimentation HC/HP
- 15 Mesure
- 16 Sonde d'air entrant
- 17 Sonde évaporateur
- 18 Sonde température de l'eau
- 19 Cuve
- 20 ACI Hybride

- 21 Bougie
- 22 Secu meca
- 23 Condensateur
- 24 Pressostat
- 25 Gaine
- 26 Klaxon
- 27 Capot étanche
- 28 Compresseur



aéromax

Aéromax VMC

CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE SUR AIR EXTRAIT

Avec la garantie, Thermor s'engage sur la qualité professionnelle du chauffe-eau thermodynamique Aéromax.

- Garantie :**
- ▶ Chauffe-eau (cuve, corps de chauffe, pièces électriques et électroniques) : **5 ans.**
 - ▶ Pompe à chaleur : **2 ans.**



Garantie - Document à conserver par l'utilisateur

(à présenter uniquement en cas de réclamation)

La durée de garantie est de deux ans à compter de la date d'installation ou d'achat et ne saurait excéder 30 mois à partir de la date de fabrication en l'absence de justificatif. La garantie s'applique en France uniquement. Thermor assure l'échange ou la fourniture des pièces reconnues défectueuses à l'exclusion de tous dommages et intérêts. Les frais de main-d'œuvre, de déplacement et de transport sont à la charge de l'utilisateur. Les détériorations provenant d'une installation non conforme à la NFC 15-100, d'un réseau d'alimentation ne respectant pas la

norme NF EN 50 160, d'un usage anormal ou du non respect des prescriptions de ladite notice ne sont pas couvertes par la garantie. Présenter le présent certificat uniquement en cas de réclamation auprès de votre distributeur ou de votre installateur, en y joignant votre facture d'achat. Les dispositions des présentes conditions de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur, de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'appliquent en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.

Type de l'appareil

N° de série

Nom et adresse du client

Cachet de l'installateur :

www.thermor.fr

Thermor - 17 rue Croix-Fauchet
BP 46 - 45141 Saint-Jean-de-la-Ruelle

